

**Faculté des sciences économiques,
sociales, politiques et de communication
École des sciences politiques et sociales (PSAD)**

L'autonomie stratégique européenne à l'épreuve de la recomposition des rapports de puissance

Une lecture comparée franco-allemande

Auteur : Mathilde Gillissen
Promoteur : Tanguy Struye de Swielande
Lecteur : Tanguy de Wilde d'Estmael
Année académique 2025-2026
Master en Relations Internationales, finalité diplomatie et résolution
des conflits

Note déontologique

Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux,...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Si j'ai eu recours à l'IA, j'ai scrupuleusement respecté les règles établies en la matière par la note du bureau Faculté ESPO en date du 1^{er} juillet 2024, tout particulièrement dans son point 4.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au Code de déontologie pour les étudiant(e)s en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses en ce compris l'usage des outils d'intelligence artificielle générative et savoir qu'un plagiat ou que toute autre forme d'irrégularité est une faute grave et est susceptible de donner lieu aux procédures et sanctions prévues aux articles 107 à 114 du RGEE (Règlement général des études et des examens).

Fait le 16 mai 2026.

Mathilde Gillissen

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gillissen', with a large, sweeping flourish extending from the end of the name.

Remerciements

Je voudrais remercier toutes les personnes qui m'ont aidée lors de la rédaction de ce mémoire.

Je remercie Mr. Tanguy Struye de Swielande, professeur à l'UCLouvain, pour sa disponibilité et ses conseils ayant alimenté ma réflexion. Je remercie également toute l'équipe pédagogique de l'UCLouvain, car chaque cours suivi lors du Bachelier et du Master ont, un à un, créé les fondements de mes connaissances.

Je tiens à montrer toute ma gratitude envers mes proches d'être présentes pour moi. Leur soutien et leurs encouragements m'ont été d'une aide précieuse. Aux amies rencontrées ces cinq dernières années, merci de me faire rire de jour en jour.

Ce travail incarnant l'aboutissement de mon parcours universitaire, je remercie ma résilience et mon investissement.

Table des matières

INTRODUCTION	1
I. REVUE DE LA LITTÉRATURE	3
1. Recomposition des rapports de puissance.....	3
1.1. Distinctions conceptuelles.....	3
1.2. Diagnostic de crise	5
1.3. L'ordre libéral en crise	6
1.4. La transition hégémonique.....	9
2. Réponse européenne.....	11
2.1. Fondements théoriques.....	11
2.2. Évolutions capacitaires.....	13
2.3. Évolutions normatives.....	14
2.4. Controverses concernant l'autonomie stratégique	15
2.5. L'autonomie stratégique dans l'ordre mondial.....	16
3. Question de recherche	17
II. MÉTHODOLOGIE	19
1. Positionnement de la recherche.....	19
1.1. Type de recherche et ancrage théorique	19
2. Stratégie de recherche et choix des cas	20
3. Collecte des données	21
4. Méthode d'analyse	22
III. ANALYSE	25
1. La reconfiguration du système international comme catalyseur de l'autonomie.....	25
1.1. Le déclin relatif de l'ordre libéral et la fin du moment unipolaire.....	25
1.2. La Russie et la Chine.....	28
1.3. L'autonomie stratégique comme impératif de survie.....	31
1.4. Conclusion du premier chapitre	35
2. L'autonomie stratégique européenne, entre rhétorique et réalité capacitaire.	36
2.1. Émergence d'une ambition politique	36
2.2. L'ambiguïté des moyens : interopérabilité vs souveraineté	39
2.3. Facteurs limitants	42
2.4. Conclusion du deuxième chapitre	45
3. Confrontation des cultures stratégiques française et allemande	47
3.1. La culture stratégique française	47
3.2. La culture stratégique allemande	50

3.3.	Synthèse comparative : convergence ou friction ?.....	53
3.4.	Conclusion du troisième chapitre.....	56
IV.	RÉSULTATS	57
V.	DISCUSSION.....	63
1.	Interprétation des résultats	63
1.1.	La convergence comme moteur	63
1.2.	La divergence comme frein.....	64
2.	Apports et limites de la recherche.....	66
2.1.	Apports.....	66
2.2.	Limites	67
3.	Réponse à la question de recherche	68
	CONCLUSION	70
	ABRÉVIATIONS.....	72
	BIBLIOGRAPHIE	73

INTRODUCTION

« Le monde est plus dangereux qu'il ne l'a été depuis des générations et, dans ce contexte, l'Europe doit s'affirmer davantage dans la poursuite de ses intérêts stratégiques ».

Tirée des orientations politiques de la Commission européenne d'Ursula von der Leyen (2024, p.33), cette phrase permet de nous situer dans une période d'évolution de l'ordre international. Nous en comprenons que ce bouleversement est source de menace pour l'Union Européenne (UE), celle-ci tentant de dépasser son statut de puissance purement normative en affirmant ses intérêts stratégiques sur la scène internationale. Ainsi, le renforcement capacitaire européen devient un outil pour la survie de l'Union dans le système anarchique, qui voit sa répartition de puissance devenir multipolaire.

Le présent mémoire a pour objectif de répondre à une question précise : Comment la recomposition des rapports de puissance dans l'ordre international libéral en crise influence-t-elle le développement de l'autonomie stratégique européenne, en prenant en compte les cultures stratégiques allemande et française ?

Notre recherche qualitative se base sur une analyse thématique de documents officiels européens, français, et allemands. Elle permet de mettre en évidence les tendances en termes de convergence et divergence concernant le développement de l'autonomie stratégique européenne, ainsi que des perceptions des menaces externes et des limitations internes. L'étude comparée de la France et de l'Allemagne offre une vision nuancée de ce qui est souvent décrit comme moteur de l'intégration européenne. Effectivement, les deux ne s'accordent pas sur tous les aspects du renforcement capacitaire de l'UE. L'analyse des convergences et des points de friction vise à comprendre pourquoi les européens perçoivent l'autonomie comme un impératif pour leur survie, mais aussi en quoi son développement est ralenti.

Cette méthode a laissé paraître des convergences en termes de diagnostic commun d'une crise de l'ordre libéral, imposant l'urgence d'autonomie pour assurer la pérennité de l'UE. Elle fournit également un cadre dans lequel situer les mutations du cadre légal européen et son désir de redéfinir sa puissance. En outre, elle offre une analyse approfondie des divergences entre français et allemands. Celles-ci concernent les questions de la souveraineté, de l'interopérabilité, et des relations transatlantiques. De plus, nous avons mis en avant les obstacles internes, tels que la règle de l'unanimité,

comme facteur limitant au développement de l'autonomie. Ceci relève ainsi d'un paradoxe entre nécessité capacitaire et réalité institutionnelle.

Pour répondre à la question de recherche, cette étude propose d'abord un cadre théorique et conceptuel pour comprendre la crise de l'ordre international libéral, ainsi que les fondements de l'autonomie stratégique européenne. Ensuite, elle expose la méthodologie fondée sur une étude de cas comparative à travers une analyse qualitative de documents officiels européens, français, et allemands. Enfin, l'analyse empirique s'articule autour des concepts et théories pertinents et se structure en trois temps. La première partie propose la reconfiguration des rapports de puissance comme force accélératrice du besoin d'autonomie stratégique. La deuxième permet de comprendre les impacts de ce besoin sur l'UE en tant que puissance normative, ainsi que les limites institutionnelles au renforcement capacitaire. La dernière se consacre à la confrontation des cultures stratégiques française et allemande, permettant d'en dégager les convergences et divergences, et en quoi elles sont un moteur ou un obstacle à l'autonomie européenne. Nous clôturons notre étude par l'interprétation des résultats, ainsi que d'une discussion notant les apports et limites du travail, tout en formulant des ouvertures à la recherche future.

I. REVUE DE LA LITTÉRATURE

1. Recomposition des rapports de puissance

1.1. Distinctions conceptuelles

a. Ordre et système

Le terme d'« ordre mondial » permet d'appréhender les réalités politiques à l'échelle globale, en désignant l'arrangement de puissance qui trace le cadre et la conduite de la diplomatie et de la politique (Falk, 2026). Il se distingue de l'ordre international et du système international. Effectivement, les différents adjectifs mettent en exergue différentes appartenances aux écoles des Relations Internationales (Bertrand, 2004).

D'abord, le système international désigne l'espace dans lequel interagissent au moins deux États, chacun devenant une donnée dans les calculs stratégiques de l'autre. C'est un concept qui est qualifié de stato-centré, en raison du fait qu'il repose sur l'interaction entre États comme unités de base (Bertrand, 2004).

Ensuite, l'ordre international désigne un système qui reconnaît les États-nations comme l'acteur le plus important en reconnaissant l'ordre westphalien, reposant sur la souveraineté des États (Bertrand, 2004). Un ordre est un groupe organisé d'institutions internationales qui permettent de gouverner les interactions entre les États membres (Mearsheimer, 2019). Si les États décident de participer à ces institutions c'est en raison de l'utilité qu'ils y perçoivent, et que cela est justifié par leurs intérêts (Mearsheimer, 2019).

Enfin, l'ordre mondial est un concept plus large que ces deux précédents puisqu'il dépasse le statocentrisme. Les unités ultimes de l'ordre mondial sont les êtres humains individuellement, ou, autrement « *la grande société de toute l'humanité* » (Bertrand, 2004, p.100). Ainsi, cela fait référence au pouvoir, aux normes, et aux valeurs qui organisent la société internationale.

b. Néoréalisme

Dans une perspective néoréaliste, l'ordre mondial est structuré par l'anarchie, c'est-à-dire l'absence d'autorité centrale supérieure. Celle-ci place les États dans une situation de compétition permanente pour leur sécurité et survie (Waltz, 1979). La distribution des capacités matérielles, donc le pouvoir, permet de faire la distinction entre les différentes configurations du système international : multipolaire, bipolaire, ou

unipolaire (Pacreau & Tannous, 2020; Waltz, 1979). Ainsi, les rapports de puissance ne sont pas figés et évoluent en fonction des capacités nationales, expliquant les dynamiques de conflit et de transformation de l'ordre international (Gilpin, 1981).

Par conséquent, la puissance d'un État est relative à celle d'un autre, menant au dilemme de sécurité de Herz (1950). La compétition nourrit le dilemme de sécurité, car chaque État cherche à renforcer sa sécurité en augmentant sa puissance, mais, ce mouvement aliment la méfiance des autres et rend la sécurité totale impossible (Gilpin, 1981; Herz, 1950).

c. Réalisme néoclassique

La perspective réaliste néoclassique permet de compléter cette lecture en incorporant les variables internes. En montrant que les contraintes systémiques ne produisent pas des comportements automatiques et prévisibles, elle postule qu'elles sont filtrées par des variables internes, telles que les perceptions des décideurs et les institutions (Rose, 1998). Ceci permet de comprendre comment plusieurs États adoptent des politiques étrangères différentes en réponse à un même environnement stratégique. Ceci est particulièrement pertinent à l'analyse des différentes cultures stratégiques européennes, puisqu'elles réagissent à un seul environnement sécuritaire. Ainsi, nous comprenons les divergences en matière de politique étrangère à travers le prisme réaliste néoclassique.

Elle permet également de différencier réalisme offensif, admettant que l'anarchie du système pousse les États à maximiser leur puissance relative pour maximiser leur sécurité, et le réalisme défensif, postulant que les États cherchent plutôt à maintenir leur puissance (Battistella et al., 2019).

En cela, Gilpin (1981) et Waltz (1979) partagent la position du réalisme défensif, avec certaines nuances, considérant que l'anarchie ordonnée est envisageable par la politique d'auto restriction, adoptée par les États partageant l'intérêt commun du maintien du *statu quo*. Mearsheimer adopte le réalisme offensif, les États sont confrontés à un risque de conflit armé. Les grandes puissances pratiquent une politique de puissance offensive, car elles tentent d'atteindre l'hégémonie (Gilpin, 1981; Little, 2007; Waltz, 1979).

1.2. Diagnostic de crise

La fragmentation géopolitique et l'intensification de la rivalité entre les grandes puissances transforment profondément l'ordre mondial tel qu'il s'est stabilisé depuis la fin de la Guerre froide (Meredith, 2024). Le retour du protectionnisme, la montée des nationalismes, et des insécurités économiques et culturelles dans le système international, attestent de la remise en question des normes libérales (Meredith 2024). Ceci contribue à l'affaiblissement d'un ordre dans lequel prééminait autrefois l'Occident. Ganapathy-Doré (2015) parle en effet de déclin de l'occident comme l'une des raisons de la reconfiguration mondiale.

Le moment unipolaire décrit à la fin de la Guerre froide fait écho à une période de glorification des valeurs occidentales, simultanément au processus de mondialisation qui a permis de les propager à échelle mondiale (Courmont, 2021). À leurs valeurs promulguées à travers leur modèle économique et d'échanges commerciaux, s'ajoute l'occidentalisation militaro-centrée selon Courmont (2021). Effectivement, les américains se sont retrouvés en position de leadership d'une puissance militaire, l'Organisation du Traité de l'Atlantique Nord (OTAN). Le terme de moment unipolaire est utilisé pour décrire cette période en raison de l'absence de moyens d'autres nations à se mettre en travers des actions des États-Unis. Dans ce contexte, le moment unipolaire post-Guerre froide apparaît comme une phase de transition, marquée par la prééminence militaire, économique, et normative des États-Unis, notamment à travers l'OTAN et l'expansion d'un ordre libéral porté sur l'Occident.

Toutefois, cette configuration est aujourd'hui remise en cause par l'émergence, ou le retour, de puissances ayant la capacité de contester l'unipolarité des américains et amenant vers un nouvel ordre mondial. Le déclin relatif de la puissance américaine, la crise de légitimité des institutions internationales, et la remise en cause du multilatéralisme sont des facteurs majeurs dans la reconfiguration des dynamiques mondiales (Courmont, 2021; Grosser, 2021).

L'affaiblissement de la puissance américaine couplé à la multiplication des acteurs dans l'ordre mondial remet en question l'ordre établi jusque-là (Pacreau & Tannous, 2020). Pacreau & Tannous (2020) remarquent une difficulté à lire le système de nos jours. Plusieurs académiques interprètent le monde différemment.

D'abord, certains insistent sur une bipolarité renouvelée entre les États-Unis et la Chine, lorsque l'aspect économique des relations internationales est l'élément

principal de la lecture du système, ou entre les États-Unis et la Russie. Pacreau & Tannous (2020) proposent que l'usage du veto au Conseil de sécurité des Nations unies entre ces deux états confirmerait cette hypothèse de bipolarité américano-russe. Ceci dit, ils précisent qu'au moment où ils écrivent ces lignes, que les tensions entre eux n'impactent pas de manière significative la scène internationale que pour réduire l'ordre mondial à une bipolarité.

Ensuite, la multipolarité décrit le monde actuel comme étant marqué par la distribution du pouvoir entre plusieurs pôles. Certains évoquent également une apolarité, qui n'observe aucun pôle, dû à l'absence d'attractivité des grandes puissances. C'est aussi l'idée d'arrêter de penser en termes de nombre de pôles mais plutôt la diversité des acteurs.

Dans le cadre de ce travail, l'hypothèse qui est utilisée est celle d'un ordre mondial en transition, structuré par une multipolarité et marqué par une forte rivalité sino-américaine. La stabilité hégémonique s'affaiblit car l'hégémon ne parvient plus à garantir une coordination de l'action collective ou la distribution des biens publics (Graz, 1999).

En résumé de cette sous-section, Waltz permet de comprendre le système international comme étant structuré par l'anarchie et que la polarité de celui-ci dépend de la distribution des capacités. Gilpin aide à saisir la croissance inégale des puissances et les tensions en découlant comme la logique de transformation du système. En outre, le réalisme néoclassique constitue un cadre permettant de passer d'une analyse du système international, à une analyse des réponses européennes comme réponse à la reconfiguration des rapports de puissance. Effectivement, les pressions externes sont interprétées par l'Union en fonction de ses perceptions, dirigeants, institutions, etc.

1.3. L'ordre libéral en crise

Ainsi, nous comprenons que le monde structuré par les organisation internationales (Graz, 1999) et caractérisé par le multilatéralisme, l'État de droit, les marchés ouverts et les valeurs démocratiques (Ikenberry, 2024; Mearsheimer, 2019), traverse actuellement un crise multifactorielle. Elle ne se limite pas à un affaiblissement de l'hégémonie américaine, mais résulte de l'interaction entre des dynamiques géopolitique, sociétales, et institutionnelles.

a. Les trois dimensions de la crise selon Ikenberry

Ikenberry (2024) identifie trois crises interconnectées qui fragilisent l'ordre libéral international.

Premièrement, la « crise de la géopolitique » peut se comprendre comme le retour de la politique des grandes puissances. Ainsi, la crise survient au moment où les États dominants voient leur puissance décliner et l'hégémonie se retrouve disputée entre eux. Nous parlons de crise géopolitique pour décrire les changements dans la distribution du pouvoir. Qualifier cette distribution comme étant unipolaire et sous leadership américain apparaît de moins en moins correct (Ikenberry, 2024; Mearsheimer, 2019).

Il détaille ceci en parlant du « déplacement de la puissance » qui est un cycle se répétant au cours de l'histoire, postulant la déstabilisation et modification fondamentale des structures et de la distribution du pouvoir (Ikenberry, 2024). En effet, la Chine est considérée comme une puissance mondiale majeure, bouleversant fondamentalement l'équilibre mondial de la puissance de l'ordre libéral par son gain en puissance (Connolly, 2020; Mearsheimer, 2019). Cette crise géopolitique constitue le contexte dans lequel l'autonomie stratégique européenne devient une nécessité de survie.

Deuxièmement, la « crise de la modernité » découle de l'intensification de l'interdépendance économique, sécuritaire, et environnementale. Les sociétés fonctionnent différemment en réaction au changement climatique, les révolutions technologiques et développement économique. Ici, l'interdépendance asymétrique pourra expliquer pourquoi l'autonomie stratégique doit inclure la souveraineté industrielle et technologique.

Troisièmement, les enjeux et les menaces faces auxquelles la démocratie fait face aujourd'hui, provoquent la « crise de la démocratie libérale ». Une conséquence de ceci est, notamment, la polarisation politique aux États-Unis, et donc de la montée des politiques extrémistes. La fragilisation de l'hégémon américain oblige l'UE à reconnaître qu'elle ne peut plus se contenter d'une posture purement normative.

b. Les failles structurelles selon Mearsheimer

Mearsheimer (2019) propose l'ordre libéral dirigé par les États-Unis comme étant voué à s'effondrer à cause de ses failles fondamentales. Selon lui, l'émergence d'un ordre libéral n'est possible que s'il naît dans un système unipolaire, dirigé par une démocratie libérale. En effet, le type d'ordre qui émerge dépend de la distribution globale du pouvoir. L'ordre régit par les américains après la Guerre froide est qualifié de libéral et international, marquant une rupture avec la période de guerre dans laquelle l'ordre était réaliste dans ses dimensions clés. L'auteur met en avant le fait que l'ordre qui existe aujourd'hui diffère de manière fondamentale du précédent. Ceci rejoint l'idée de la crise géopolitique décrite par Ikenberry (2024), étant marquée par la transition de la puissance vers la Chine. L'hégémonie américaine apparaît comme étant érodée et ceci fragilise le système dans lequel elle était l'acteur premier.

Pour l'UE, Mearsheimer fournit un cadre théorique permettant d'expliquer en quoi la fin de l'unipolarité marquée par l'hégémonie américaine rend l'autonomie stratégique inévitable. Puisque l'UE ne peut plus compter sur les américains, protecteur externe, pour garantir sa sécurité.

c. L'alternative chinoise

La littérature ne propose pas une transition complète de la puissance vers la Chine, mais plutôt l'émergence d'un multilatéralisme sinocentrique qui crée des relations globales, ou de rivalité bipolaire entre les deux (cfr. Supra). Ng (2026) définit le multilatéralisme sinocentrique comme celui dans lequel la Chine crée ou joue un rôle central dans des discussions. L'auteur donne plusieurs exemples, dont celui de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ASEAN), du Forum sur la coopération sino-africaine, ou des nouvelles routes de la Soie. Ceux-ci permettent d'illustrer les interactions de la Chine dans plusieurs contextes, dans lesquels elle est la protagoniste (Ng, 2026).

En outre, Mearsheimer (2019) note plusieurs éléments clés pour compléter l'explication de l'effondrement de l'ordre post Guerre froide. D'abord, les politiques sur lesquelles il repose sont profondément défaillantes, puisqu'elles impliquent de répandre le régime de démocratie libérale à travers le globe. Seulement, ceci a mené à des conflits à multiples reprises, car le nationalisme est plus puissant que toute autre idéologie, surpassant le libéralisme quand ils font face. Ensuite, l'hyperglobalisation qui avait initialement l'objectif de réduire les barrières aux échanges a, en fait,

provoqué la perte d'emploi et des crises financières récurrentes. Ces crises érodent le soutien à l'ordre libéral. Une autre manière dont l'hyperglobalisation peut causer l'effondrement de l'ordre libéral est que ce phénomène permet à des États de gagner en puissance, et donc de remettre en question l'unipolarité.

Dans le concept d'hyperglobalisation comme décrit par Mearsheimer (2019), se retrouve également l'idée que l'expansion démesurée mène à un écroulement du système. Tout comme un empire ne saurait tenir le rythme militairement (Kennedy, 1988), l'ordre libéral international ne parvient plus à rester pertinent dans un monde où le nombre d'acteurs augmente (Mearsheimer, 2019). Foucault (2025) met également en avant le paradoxe de la fragmentation comme facteur explicatif de la diminution de la sécurité collective. Les tensions géopolitiques et préoccupations de sécurité économique poussent les grandes puissances à utiliser des stratégies mettant en exergue la vulnérabilité des États qui en dépendent.

1.4. La transition hégémonique

La théorie de la transition hégémonique est introduite par Organski (1958) et a fait l'objet de nombreuses études (Lai, 2011; Lemke, 1997). Elle postule que la stabilité internationale est assurée lorsqu'un hégémon dominant est présent, et que le risque de guerres majeures augmente avec l'érosion de la satisfaction des puissances émergentes avec l'hégémon établi (Organski, 1958). De plus, lorsque les déterminants majeurs du pouvoir national (la taille de la population, l'efficacité politique, et le degré d'industrialisation) évoluent, la distribution du pouvoir sera traversée par des changements. Le départ de cette théorie est donc l'augmentation significative de la puissance nationale d'un grand État, en termes de territoire et de démographie, comme le résultat d'une croissance économique rapide (Lai, 2011).

Le deuxième stade est celui qui découle de l'impact de cette croissance rapide sur la position hégémonique de l'État dans le système international. Tant que la puissance dominante et ses alliés parviennent à maintenir le contrôle de l'ordre international et des institutions de sécurité, il y aura de la paix et stabilité. Cependant, si au moins une puissance de second rang insatisfaite du système gagne en pouvoir national, la stabilité précédente sera remise en question (Lai, 2011). Ces puissances émergentes sont appelées les *challengers*. Si la puissance hégémonique et les puissances de second rang insatisfaites n'arrivent pas à régler leur différend par la paix, alors une guerre hégémonique émergera (Gilpin, 1981; Lai, 2011).

Lemke (1997) ajoute que si l'hégémon établit cet ordre, c'est en raison du fait qu'il en tire des bénéfices sous forme de richesse, sécurité et prestige. Ainsi, les *challengers* émergent lorsqu'ils ne sont pas satisfaits de la distribution des bénéfices. Dans la théorie de la transition hégémonique, l'insatisfaction des *challengers* du *statu quo* et de la répartition du pouvoir est un facteur directement lié au début de conflit (Lemke, 1997). Il continue son raisonnement en commentant ses attentes pour le monde post Guerre froide, basé sur la théorie de transition hégémonique. Lai (2011) qualifie la Russie comme résurgente et comme une puissance en développement dont il faut prendre compte dans les études de la distribution du pouvoir. Dans l'ordre dirigé par les États-Unis, l'Occident n'a pas été en mesure de gagner le soutien de la Russie. Cette menace de « l'ours russe » est un facteur clé pour l'expansion de l'OTAN (Lai, 2011).

Cette théorie est centrale à la compréhension de la dynamique menant la reconfiguration des rapports de puissance au centre de notre analyse. Dans le contexte actuel, la Russie et la Chine jouent le rôle de *challenger*, mais nous verrons que les États-Unis aussi, dans une certaine mesure. En tant que puissance de second rang, l'Europe se retrouve prise dans les tensions de cette transition. Ainsi, elle permet d'expliquer pourquoi l'Europe ne peut plus se reposer sur le marché libéral puisque les institutions multilatérales perdent leur capacité à stabiliser les rapports dans un système en transition. La transition hégémonique sera particulièrement pertinente pour comprendre les moteurs structurels qui imposent à l'UE d'adapter ses institutions et capacités.

2. Réponse européenne

2.1. Fondements théoriques

a. Vulnérabilités

Le passage d'un ordre unipolaire à une configuration mondiale multipolaire a pour effet la création de vulnérabilités auxquelles l'Europe cherche à répondre (Helwig, 2020). L'autonomie stratégique pourrait être une réponse à la reconfiguration de l'ordre mondial décrite dans la première partie de cette revue de la littérature. Fortmann & Roussel (1995) décrivent l'Europe post Guerre froide comme faisant face à un vide stratégique. Ils adoptent une approche à partir de la théorie des régimes. Un régime international est défini par ces derniers comme « l'ensemble de prescriptions – principes, normes, règles et procédures de prise de décision – qui, dans un domaine donné des relations internationales, structure les attentes, les calculs et les comportements des [États membres] » (Fortmann & Roussel, 1995, p.406). Il s'agit donc d'un cadre facilitant la coopération puisque les relations entre les membres sont prévisibles.

Le vide stratégique correspond à un état de non devenir, à l'absence de la capacité à définir une raison d'être qui assure pérennité et épanouissement de ce qui est dans le présent et le futur (Baumard, 2011). En cela, Baumard précise que le vide stratégique désigne donc un système qui répond à chaque crise par l'urgence et l'efficacité des moyens tactiques, plutôt que par une réflexion stratégique et sur le but. Ce vide est également provoqué par une perte d'anciens repères qui poussent le système à changer de direction. Seulement, il n'y a pas de « plein stratégique », qu'il convient de retrouver suite à une perte. Ce concept permet de mettre en lumière une crise de définition du monde et de perte de finalité, mais qui en somme, mène à un changement de direction et des règles.

b. Effet de *spillover*

Alors que ce vide stratégique naît de la disparition des régimes de coopération stables, il crée cependant les conditions d'un effet de *spillover* poussant vers l'autonomie stratégique. C'est-à-dire qu'il force l'Europe à rechercher une vision stratégique plus unifiée. La crise devient alors une opportunité d'intégration capacitaire.

Le concept de *spillover*, provenant des théories néo-fonctionnalistes de l'intégration européenne, permet d'expliquer l'élargissement de l'intégration comme réponse à des exigences fonctionnelles, afin d'assurer la cohérence et l'efficacité du projet européen

(Haas, 2004). Par exemple, le passage de la Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier (CECA) à la Communauté Économique Européenne (CEE) montre comment la nécessité d'une politique monétaire commune imposait la création de la CEE, et donc, plus d'intégration.

Cette définition est considérée comme ambiguë par Nye (1971), pour qui l'automaticité de cet effet a été surestimé. En effet, les acteurs politiques sont en mesure de le bloquer, si cela leur permet de protéger leurs intérêts. Cela montre que le *spillover* peut découler de décisions politiques conscientes, nous parlerons ainsi de *spillover* politique. Il peut également être bloqué par des liens techniques insuffisants à la création d'intégration politique. Pourtant, Haas soutient aussi que l'intégration comme réaction au *spillover* est « loin d'être automatique [traduction] » (Haas, 2004, p.21).

c. Néo-institutionnalisme

Le *spillover* permet de mettre l'accent sur les dynamiques fonctionnelles de l'intégration. Une fois créées, les institutions européennes deviennent des vecteurs de normes et contraintes. En effet, les institutions structurent le comportement des acteurs en fournissant des schémas qui, à force d'être répétés, deviennent des pratiques routinières intériorisées, et offrent des systèmes d'interprétation partagés (Hervier, 2014). Dans ce cadre, certains événements extérieurs modifient les modèles normatifs, poussant vers un changement institutionnel.

Dans le contexte de notre travail, le néo-institutionnalisme est un élément pertinent dans l'analyse, puisqu'il met l'accent sur les comportements institutionnels en réaction à l'interaction des institutions entre elles, et comment elles évoluent sous l'influence de pressions externes (Kushnir & Yazgan, 2025). Plus particulièrement, le néo-institutionnalisme historique permet de prendre en compte le *path dependency* dans la prise de décision dans le domaine de la défense européenne. Il désigne la forme d'inertie, de progression déterministe, du processus d'intégration découlant de choix institutionnels passés. Mahoney (2000) ne se limite pas à l'idée que le passé influence le futur, mais propose que des séquences d'événements contingents déclenchent des modèles institutionnels déterminant le comportement des acteurs.

Ainsi, cette lecture permet de comprendre que les choix institutionnels européens passés, tels que les traités de Maastricht ou de Lisbonne, ont créé une inertie dans laquelle l'UE suit une logique westphalienne. Le blocage survient en réaction au fait

que la recomposition des rapports de puissance exige une défense intégrée. L'unanimité qui avait pour but la protection des États européens, est aujourd'hui un verrou qui empêche le développement de l'autonomie stratégique (Kushnir & Yazgan, 2025).

2.2. Évolutions capacitaires

a. Genèse d'une norme stratégique

Le terme de « capacité autonome d'action » remonte à la déclaration franco-britannique de Saint-Malo de 1998 (Lefebvre, 2021). En effet, dans cette déclaration se retrouve l'idée d'être capable de faire face aux nouveaux risques et crises internationales grâce à des forces armées, s'appuyant sur une base industrielle et technologique de défense compétitive et forte (Déclaration franco-britannique de Saint-Malo, 1998). La déclaration franco-britannique appuie l'importance pour les européens à détenir leurs propres capacités, tout en notant le rôle majeur que joue l'alliance Nord-Atlantique. Les français et britanniques soulignent la nécessité de coopérer et de mutualiser les moyens des États membres.

Le Livre Blanc français sur la défense et la sécurité nationale de 2013 témoigne de l'importance culturelle de la notion d'autonomie stratégique aux yeux de la France, ainsi que des limites lorsqu'elle s'applique au niveau européen (Maulny, 2019). Effectivement, chaque État membre de l'UE possède sa propre culture stratégique, son histoire et sa culture qui influencent leur vision de l'autonomie stratégique. La vision française n'est pas forcément partagée par tous ses partenaires, mais, Maulny (2019) souligne que l'autonomie stratégique est inscrite dans les textes européens. C'est le cas, par exemple, dans le communiqué de presse de la Commission en 2013.

b. Européanisation

Le communiqué de presse de la Commission du 24 juillet 2013 intitulé « Vers un secteur de la défense et de la sécurité plus compétitif et plus efficace en Europe » met en avant le fait que les coupes successives dans les budgets militaires et la fragmentation persistante des marchés menacent l'aptitude de l'Europe à être en mesure de maintenir ses capacités de défense ainsi que son industrie de défense compétitive (Commission Européenne, 2013).

C'est également dans ce communiqué de presse que José Manuel Barroso, président de la Commission, assure que l'UE n'aura « pas le poids nécessaire dans le monde

sans une politique de défense et de la sécurité » (Commission Européenne, 2013, paragr. 2). Cela implique alors un nécessaire renforcement du secteur de la défense européenne ainsi que de ses industries et marchés, de la sécurité et d'une Politique de Sécurité et de Défense Commune (PSDC) crédible et efficace à travers une intégration et coopération accrues.

Tous ces éléments, selon Mauro (2019), ne seront que possibles à mettre en place s'ils sont accompagnés d'une intégration et coopération européenne en matière de défense. En 2014, Jean-Claude Juncker est l'un des premiers à affirmer le besoin pour l'UE de disposer d'une armée pour faire face aux menaces, dont celle provenant de la Russie (Mauro, 2019). L'auteur met en évidence trois séries d'initiatives prises au niveau européen dans ce contexte. Elles concernent la recherche et la planification de la défense, ainsi que l'établissement de la Coopération Structurée Permanente (PESCO). Leur objectif est celui d'augmenter les budgets liés à la défense des États membres. Ce faisant cette augmentation coordonnée permet aussi de développer une culture stratégique entre les pays.

Il apparaît pertinent de préciser que l'autonomie stratégique ne concerne pas purement les questions militaires. Effectivement, ce concept dispose d'une portée qui transcende la menace pesant sur les membres de l'UE (Maulny, 2019). De fait, l'autonomie stratégique concerne un large panel de domaines, dont l'énergétique, et celui de la question d'accès aux métaux rares et technologies de pointe. La mission principale de l'autonomie stratégique est celle de faire de l'UE un acteur faisant la promotion de la paix et sécurité dans le monde, et des rapports commerciaux équilibrés (Maulny, 2019).

2.3. Évolutions normatives

L'autonomie stratégique devient un enjeu à la fois militaire, industriel, et énergétique. Cela marque l'émergence d'une nouvelle norme identitaire européenne, car la capacité et la puissance deviennent des éléments constitutifs de l'existence et survie de l'UE dans un monde devenu multipolaire. Ainsi, elle s'inscrit dans un cadre de redéfinition de l'identité normative européenne, passant d'une puissance purement civile à une puissance combinant *soft* et *hard power*.

L'année 2013 marque une rupture avec Saint-Malo en notant l'importance croissant de développer l'autonomie stratégique européenne (Ministère de la défense, 2013). Ce faisant, la capacité de puissance devient un pilier de survie dans un environnement

sécuritaire évoluant. Cela rompt avec l'idéal d'une Europe purement civile en réponse à la crise de l'ordre libéral, une identité pragmatique émerge.

a. Pragmatisme

La transition d'un idéal d'une Europe pacifique vers une Europe qui assume la responsabilité collective de la sécurité collective, marque une évolution normative de son identité. Elle passe ainsi d'un *soft power* pur, à une approche qui y ajoute du *hard power*. Une puissance normative repose sur l'utilisation d'outils d'influence basés sur la coopération, la création d'institutions, de l'intégration et du pouvoir d'attraction (Tocci, 2007). Selon Manners, (2002), la politique étrangère de l'UE repose sur la création et diffusion de normes grâce à des moyens non coercitifs, et la responsabilité militaire incombe aux américains, via l'OTAN.

Avec le retour de la menace sur son territoire, l'UE s'est vue obligée de construire son autonomie industrielle, affaiblie jusqu'ici (Moscovici, 2021). Ainsi, son pragmatisme permet de s'affirmer comme une entité hybride, dont la capacité de puissance complète le *soft power* normatif. Selon Manners (2002), ceci constitue une réponse au réalisme structurel. L'anarchie du système multipolaire impose la nécessité d'une sécurité collective dont la responsabilité est partagée. Le *hard power* devient une composante légitime de sa durabilité, et l'UE passe de l'attraction par les normes, à une résilience matérielle.

2.4. Controverses concernant l'autonomie stratégique

Le concept d'autonomie stratégique est sujet à débat. Il fait l'objet de discussions ainsi que de controverses (European Union External Action, 2020; Lefebvre, 2021) en raison de la question de souveraineté des nations. Les compétences de l'UE se renforcent avec le temps depuis son établissement, allant au-delà du cadre d'un marché commun (Lefebvre, 2021), par l'effet de *spillover*.

La souveraineté comme la conçoit les traités de Westphalie de 1648 est considérée par les puissances comme un fondement solide de l'ordre politique européen (Malettke, 2001). Ce traité établissait un ordre international qui avait pour objectif le contrôle et maintien du *statu quo* en Europe, et donc, la paix. Les traités de Westphalie établissent également la souveraineté de l'État, principe fondamental de ceux-ci (Malettke, 2001). Chaque état est souverain sur son territoire, et possède le droit de gérer ses affaires intérieures sans ingérence d'autres États (*Explorer librement le monde - Traités de Westphalie*, 2025). L'impact de ces traités sur l'ordre international tel que nous le

connaissions aujourd'hui demeure profond, l'État moderne étant un produit de Westphalie.

Le concept d'autonomie stratégique pose problème dans la mesure où il touche à un domaine régalien, habituellement géré au niveau national puisqu'il touche directement à la souveraineté et aux intérêts d'un État (Schiffino et al., 2022). Actuellement, les États membres de l'UE sont en première ligne pour la question de la défense (Commission Européenne, 2013). Ces controverses découlent souvent d'une mauvaise compréhension de ce que recouvre l'autonomie stratégique (European Union External Action, 2020).

Selon le Haut représentant de l'UE Josepp Borell, « seule une Europe dotée de capacités renforcées, et donc plus autonome, peut travailler utilement avec l'administration Joe Biden, afin de rendre au multilatéralisme sa grandeur » (European Union External Action, 2020, paragr. 32). Il précise que la relation entre les européens et les américains doit être équilibrée, autrement des récriminations émergeront d'une part ou l'autre. Aujourd'hui, les plaintes américaines concernant le manque d'efforts consentis par les européens témoignent d'un déséquilibre dans la relation. Cependant, il est important d'ajouter qu'il existe aussi un souhait européen de se détacher des états-unis, en raison de la réorientation de la politique étrangère de Donald Trump. Ceci fut notamment exprimé par la Présidente de la Commission européenne, Ursula von der Leyen, le 15 février 2026. Elle réagissait aux ambitions de l'administration Trump concernant le Groenland. Des « lignes furent franchies [traduction] », et l'Europe devrait ainsi augmenter ses capacités sécuritaires pour amoindrir sa dépendance transatlantique (Gray et al., 2026, paragr. 1). Cependant, l'OTAN demeure le seul cadre qui permet d'assurer la défense territoriale de l'UE, cette mission ne relève pas du domaine de la défense européenne (European Union External Action, 2020). Ainsi, l'autonomie stratégique cherche à développer les capacités européennes, sans pour autant se détacher de l'Alliance qui assure sa défense territoriale.

2.5. L'autonomie stratégique dans l'ordre mondial

Dans un ordre caractérisé par l'interdépendance, l'autonomie stratégique permet à l'UE de gérer ses liens avec les autres États (Helwig, 2020). La multipolarité et la souveraineté européenne sont intrinsèquement liées aux évolutions et modifications des configurations de l'ordre mondial. Nous observons le passage d'une hégémonie

occidentale à une multipolarité marquée par la compétition et les tensions croissantes entre les grandes puissances, c'est-à-dire la Chine, les États-Unis, et la Russie.

Cette nécessité d'autonomie stratégique, telle que défini dans cette section de notre travail, s'inscrit alors dans le contexte établi jusqu'à présent de modifications de l'ordre mondial. Le retrait américain, l'émergence de la Chine et le déclin relatif américain sont des facteurs déterminants dans ces évolutions européennes.

Dans cet ordre, l'Union Européenne s'affirme en tant que puissance normative et économique (Helwig, 2020). La puissance normative se définit comme la capacité à élaborer sa loi tout en en assurant le respect sur un territoire, le contenu de normes qui résultent de négociations multilatérales, et à servir de modèle de norme à l'international (Cohen-Tanugi, 2021). La puissance normative, comme tout type de puissance cherche à contraindre, par l'obtention de consentement sur la norme définie (Laïdi, 2008).

3. Question de recherche

Aujourd'hui, le système international connaît une reconfiguration profonde des dynamiques de puissance, ainsi que du retour de rivalités entre grandes puissances. À cela s'ajoute la remise en question de l'ordre international libéral datant de l'après-Guerre froide (Ikenberry, 2024; Mearsheimer, 2019; Ng, 2026). L'invasion à grande échelle russe de l'Ukraine en février 2022 représente un tournant majeur pour la sécurité européenne, car elle met en lumière ses vulnérabilités, découlant d'une dépendance capacitaire sur les américains (Helwig, 2020; Lai, 2011).

Ces transformations relancent alors un débat sur la défense européenne, plus précisément, sur l'autonomie stratégique de l'UE (Burgdorff, 2026). Effectivement, l'OTAN demeure le cadre principal de la défense territoriale européenne, mais une dépendance sécuritaire de l'Europe sur les États-Unis soulève des questionnements quant à sa capacité à agir de manière autonome (Gray et al., 2026). L'Europe dépend sur les capacités militaires américaines, à travers l'OTAN, ce qui explique la dépendance structurelle en matière de défense.

Cependant, comme mentionné dans la revue de la littérature de ce travail, chaque état européen possède sa propre culture stratégique, de par son histoire individuelle et unique (Maulny, 2019). Ces divergences existent notamment au sein des relations franco-allemandes. Le chancelier allemand, Friedrich Merz arrivé au pouvoir en 2025, marque une rupture avec son prédécesseur et sa prudence. Merz soutient que

« l'Allemagne doit à nouveau assumer ses responsabilités à l'international » (Burgdorff, 2026, paragr. 11) et insiste sur le leadership allemand en « [promettant] de redonner à l'Allemagne sa capacité d'agir » (Burgdorff, 2026, paragr. 11). Il a pour « priorité absolue » (Burgdorff, 2026, paragr. 4) le renforcement de la défense européenne et pour l'objectif une indépendance vis-à-vis des États-Unis. Celui-ci perçoit une autonomie stratégique européenne comme une alternative aux capacités de l'OTAN « dans sa forme actuelle » (Burgdorff, 2026, paragr. 4). Toujours selon le même auteur, là où l'Allemagne entend entretenir un rapport pragmatique à l'UE, la France la conçoit plutôt comme un multiplicateur de souveraineté ou de prolongement de la puissance nationale française. Ceci sera détaillé dans l'analyse de ce mémoire, mais globalement, concernant l'autonomie stratégique européenne, les deux États diffèrent quant à la répartition de souveraineté et de responsabilité.

Il convient alors de poser la question suivante.

Comment la recomposition des rapports de puissance dans l'ordre libéral international en crise influence-t-elle le développement de l'autonomie stratégique européenne, en prenant en compte les différentes cultures stratégiques française et allemande ?

Ceci nous permet de comprendre l'autonomie stratégique comme réponse à la perception de la menace venant avec le bouleversement de l'ordre mondial. L'analyse comparée des cas allemand et français a pour objectif de comprendre la manière dont un environnement sécuritaire peut être interprété différemment en fonction de variables nationales. Au-delà d'une identité européenne partagée, ils possèdent chacun leur culture stratégique. Il convient donc d'analyser comment les deux niveaux interagissent.

II. MÉTHODOLOGIE

1. Positionnement de la recherche

La méthodologie permet d'élaborer un cours d'action qui nous permet de répondre à la question de recherche de la façon la plus complète. Dans ce mémoire de synthèse, c'est un pan inédit de la discipline des Relations Internationales que nous souhaitons éclairer en réalisant une synthèse d'un nombre important d'articles scientifiques, ainsi que des discours de chefs d'État ou tout autre personnalité politique pertinente dans ce cadre. Notre méthodologie a pour but de combiner l'étude de la reconfiguration de l'ordre libéral international, et celle du développement de l'autonomie stratégique européenne. Ceci permet d'élaborer de possibles liens entre la recomposition de l'ordre et les cultures stratégiques divergentes. Pour ce faire, nous faisons utilisation du cadre conceptuel construit dans la revue de la littérature. Celle-ci se base sur plusieurs théories permettant d'opérationnaliser l'étude des cultures stratégiques divergentes à l'aune de la redistribution du pouvoir. Notre question de recherche concerne la recomposition des rapports de puissance dans un ordre international libéral en crise, et son influence sur l'autonomie stratégique européenne, en prenant compte les cultures stratégiques française et allemande.

1.1. Type de recherche et ancrage théorique

Ce travail relève d'une recherche qualitative se fondant sur une étude de cas comparée centrée sur la France et l'Allemagne. D'une part, cette étude s'inscrit dans un cadre réaliste/néoréaliste en ce qui concerne la redistribution du pouvoir et de la transition hégémonique. Ainsi, l'ordre mondial est structuré par l'anarchie du système, la distribution de la puissance, ainsi que par les intérêts, notamment des grandes puissances structurant l'ordre et ses reconfigurations. L'analyse de l'ordre international libéral en crise s'appuie également sur les approches libérales institutionnalistes, notamment sur base des travaux de Ikenberry. Mearsheimer apporte également une perception de réalisme offensif, nous mobilisons ces deux derniers auteurs de manière complémentaire. Ceci permet d'articuler une compréhension matérielle des rapports de puissance avec une qui concerne l'aspect normatif de l'ordre libéral international. Les théories de l'intégration européenne offrent la possibilité d'appréhender les convergences et divergences entre allemands et français concernant l'autonomie européenne.

D'autre part, elle permet une lecture constructiviste de la puissance normative et de l'autonomie stratégique à travers l'analyse des différentes cultures stratégiques. Effectivement, quand on parle de l'UE, la notion de puissance normative concerne sa capacité à produire et diffuser des normes en son territoire mais également en dehors (Cohen-Tanugi, 2021). Ceci est plus centré sur l'étude des idées, des normes, de légitimité, de culture, de perceptions, etc. Il est pertinent, dans le cadre de ce travail, de faire utilisation du concept de puissance normative. Puisque l'autonomie stratégique n'est pas considérée purement comme un objectif capacitaire, au sens réaliste des moyens militaires, mais aussi comme un projet à valeur normative visant à munir l'UE de capacités à défendre ses intérêts, règles et valeurs (Cohen-Tanugi, 2021) dans un ordre libéral international en crise.

L'étude du concept de culture stratégique assure un intermédiaire entre ces différents champs théoriques puisqu'il établit un lien entre la structure internationale et les politiques concrètes. La culture stratégique est entendue comme les traditions d'une nation, ses valeurs, attitudes, modèles de comportement, habitudes, symboles, réalisations et formes particulières d'adaptation à l'environnement ainsi que de résolution des problèmes au regard de la menace ou de l'usage de la force (Krause, 1999). Chaque État et région du monde a une culture stratégique différente en raison des histoires, géographies, et religions différentes (Giuli, 2009). Elle renvoie ainsi à un ensemble de valeurs, de normes, d'idées et de comportements structurant la perception des menaces, le rôle détenu par la force militaire et les options considérées comme étant légitimes en matière de sécurité (Giuli, 2009).

2. Stratégie de recherche et choix des cas

Afin de répondre à la question de recherche qui constitue ce mémoire, nous adoptons une stratégie d'étude de cas comparée centrée sur la France et l'Allemagne. Ce choix s'explique par leur culture stratégique divergente, tout en étant tous les deux les principaux moteurs politiques de l'intégration européenne occupant une place centrale dans les débats sur l'autonomie stratégique (Burgdorff, 2026; Helwig, 2020). Leur positionnements en matière d'usage de la force, le rapport à la souveraineté et à la relation avec les Etats-Unis, montrent les différences entre leur culture. Ainsi, les placer en comparaison l'une à l'autre permet d'analyser comment la crise que traverse l'ordre international se traduit par des interprétations différentes de l'autonomie stratégique.

Puisque c'est à l'intérieur des cadres institutionnels de l'UE et de l'OTAN que ces deux cas s'inscrivent, l'analyse de la puissance normative européenne et des relations transatlantiques permet de comprendre ces cultures dans un contexte de redistribution de la puissance. C'est effectivement dans ces cadres que prennent place les négociations, et se heurtent ou se complètent les cultures stratégiques française et allemande concernant l'autonomie stratégique.

3. Collecte des données

Afin d'analyser ces dynamiques, ce travail entend s'appuyer sur un ensemble de sources documentaires et de matériaux écrits. Nous mobilisons des sources primaires tels que des documents stratégiques français et allemands, dans le but d'établir avec précision leur culture stratégique. Ceci inclut les stratégies de sécurité nationale, les discours de chefs d'État ainsi que toute personnalité politique pertinente dans ce cadre, de déclarations ministérielles, de débats parlementaires, etc. Nous nous reposons également sur des textes officiels produits par l'UE, relatifs à la défense, à la sécurité, et à l'autonomie stratégique. Ceci concerne, par exemple, la Boussole Stratégique, les communications de la Commission sur l'autonomie stratégique, des déclarations du Haut représentant, de la Présidente de la Commission, du Secrétaire général de l'OTAN. Les sources secondaires permettent de compléter notre recherche. Elles relèvent principalement d'articles scientifiques, de monographies sur la crise de l'ordre international libéral, la transition hégémonique, la puissance normative européenne, l'autonomie stratégique et les cultures stratégiques nationales. Ces sources servent de base théorique et analytique. Nous faisons usage d'ouvrages portant sur le réalisme/néoréalisme, la stabilité hégémonique, et sur la crise de l'ordre libéral.

À titre complémentaire, notre recherche mobilise également des analyses produites par des centres de recherche et think tanks pertinents et spécialisés en politique étrangère, en sécurité, et en défense, ainsi que des médias de référence permettant de suivre les débats publics sur l'autonomie stratégique, la relation transatlantique, et les politiques de défense allemande et française. Il est important de noter que même si ces sources permettent de contextualiser notre recherche et de repérer des notions phares, elles sont à manier avec un regard critique. Elles sont utilisées principalement pour les données quantitatives de base qu'elles peuvent fournir. Ce mémoire poursuit une analyse qualitative, mais il convient tout de même de faire usage des statistiques liées aux dépenses de défense, des contributions à l'OTAN, au budget européen, etc, afin d'illustrer les évolutions matérielles qui accompagnent les discours inclus dans les

sources primaires. Ces données quantitatives ont donc une fonction illustrative dans le cadre de ce mémoire. Combiner ces différents types de sources permet de saisir en un ensemble les transformations de l'ordre libéral international, les réponses institutionnelles européennes et transatlantiques, et les spécificités des cultures stratégiques de nos deux cas d'étude. Ceci permet de créer les conditions nécessaires pour répondre à notre question de recherche portant sur la recomposition de la distribution de puissance et son influence sur le développement de l'autonomie stratégique européenne.

4. Méthode d'analyse

La démarche empirique repose sur une analyse de contenu qualitative des documents sélectionnés. En prenant comme point de départ le cadre théorique et conceptuel présenté dans la Revue de la littérature, une grille de lecture thématique permet de coder les occurrences et modalités d'usage de notions comme « ordre mondial, crise de l'ordre mondial, rivalités de grandes puissances, autonomie stratégique, vide stratégique, souveraineté », etc. Cette grille, que nous faisons émerger sur base du cadre théorique, permet de regrouper des thèmes et sous-thèmes qui pourront aider à identifier dans les documents sélectionnés les représentations d'un ordre libéral international en crise, de l'autonomie stratégique et des divergences dans les cultures stratégiques allemandes et françaises.

Au total, quinze documents seront lus à travers cette grille thématique.

Pour l'UE nous avons sélectionné la Boussole Stratégique de 2022, le Defence Investment Analysis and Way Forward de 2022, la Résolution du Parlement européen du 12 mars 2025 sur le *White Paper on the future of European defence*, les Orientations politiques pour la prochaine Commission Européenne 2024 – 2029, et le ReArm Plan aussi appelé le Readiness 2030.

Pour la France nous avons sélectionné l'Actualisation de la Loi de Programmation militaire 2024 – 2030, la Revue Nationale Stratégique 2025, le discours du Président aux armées du 13 juillet 2025, le vœux aux armées du Président du 15 janvier 2026, et le discours du Président sur la dissuasion nucléaire de la France du 2 mars 2026.

Pour l'Allemagne, nous avons sélectionné le discours de Mr. Scholz du 27 février 2022, la Stratégie de Sécurité Nationale 2023, le discours du ministre fédéral de la défense du 5 juin 2024, la Stratégie de défense 2025, et le discours du chancelier lors de la conférence de Munich du 13 février 2026.

Ceux-ci ont été sélectionnés, car ils permettent d'établir une compréhension des débats institutionnels, politiques, et internes. En outre, les documents allemands ont également été sélectionnés en fonction de la disponibilité de traduction fiable, vers l'anglais ou le français. L'analyse thématique des documents se trouve dans les annexes de ce mémoire.

Les thèmes sont divisés en trois catégories.

La première concerne la reconfiguration de l'ordre mondial, ainsi que la perception des européens des bouleversements. Les sous-catégories comprennent les thèmes de la multipolarité, des relations de l'UE avec les États-Unis, la Chine et la Russie. Cela se rapporte aussi au multilatéralisme, et aux menaces systémiques. Dans cette catégorie, il s'agit de capter comment les acteurs perçoivent et décrivent la recomposition des rapports de puissance.

La deuxième permet de définir l'autonomie stratégique et son développement comme réponse à la crise de l'ordre libéral. Nous y abordons les sous-thèmes de souveraineté, d'indépendance, d'industrie de défense, d'énergie, de commerce, de positionnement par rapport à l'OTAN et des États-Unis. C'est également ici que nous abordons la puissance normative de l'UE en faisant référence aux valeurs et normes.

La troisième catégorie se concentre sur les cadres dans lesquels évoluent les relations multilatérales. Ceci a pour but de cerner la perception que l'UE a d'elle-même dans ses relations, particulièrement au sein de l'OTAN, et le rapport à la souveraineté nationale.

Concrètement, chaque document sélectionné est lu à travers cette grille thématique. Cela permet de repérer des unités de signification, soit des phrases, soit des paragraphes, portant sur les thèmes et sous-thèmes mentionnés ci-dessus. La comparaison des occurrences et du contenu dans les textes français et allemands permet de souligner des similarité, divergences et évolutions. Ceci assure un fil conducteur tout au long de l'analyse. Cette méthode rend visible la manière dont la recomposition des rapports de puissance est interprétée, et ses effets sur le développement de l'autonomie stratégique européenne comme étant perçue par les allemands et français. Cette grille de lecture a été élaborée de manière déductive, à partir de concepts identifiés lors de la revue de la littérature, et inductive puisqu'elle intègre des thèmes émergents au fil de la lecture des documents.

Les thèmes sont directement liés à la question de recherche. En partant des concepts et des théories, et en ajustant les thèmes suivant la lecture des documents, tout en y ajoutant des catégories qui apparaissent importantes dans les discours, nous pourrions assurer une analyse profonde. Ainsi, nous faisons émerger ces catégories sur base du cadre théorique et conceptuel en suivant la définition de recherche déductive élaborée par Braun & Clarke (2006). Effectivement, celle-ci se consacre à l'analyse de la fréquence et de la signification de certains thèmes et permet une « analyse plus détaillée de certains aspects des données [traduction] » (Braun & Clarke, 2006, p. 12).

III. ANALYSE

1. La reconfiguration du système international comme catalyseur de l'autonomie

1.1. Le déclin relatif de l'ordre libéral et la fin du moment unipolaire

Le déclin relatif de l'ordre libéral et la fin du moment unipolaire sont des éléments centraux dans tous les documents officiels analysés dans le cadre de ce travail. Dans cette section, il s'agit de démontrer comment les documents européens, français, et allemands perçoivent la fin de la protection américaine et la multipolarité dans le contexte de développement de l'autonomie stratégique européenne. Que ce soit les français, allemands, ou européens au sens plus large, tous notent un environnement sécuritaire plus hostile et la nécessité d'une autonomie stratégique pour y faire face. Le retour d'une politique de rapports de force, d'agressions armées et de la concurrence sont citées comme étant un catalyseur de l'autonomie stratégique dans les documents.

a. La fin de l'unipolarité, diagnostic partagé

L'analyse croisée de la Boussole Stratégique (Conseil de l'Union Européenne, 2022), de la Revue Nationale Stratégique (Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, 2025) et des prises de position allemandes (Merz, 2026) permet de révéler une convergence quant au diagnostic d'un système international en transition, passant d'un moment unipolaire à une multipolarité chaotique et conflictuelle. Les documents analysés actent la fin de l'ère post-Guerre froide.

La Boussole Stratégique notait déjà une crise du multilatéralisme comme menace pour la paix (Conseil de l'Union Européenne, 2022). La situation sécuritaire instable qui en découle sape la capacité du système multilatéral à prévenir et atténuer les risques et les crises, ceci affaiblit la stabilité et la sécurité de l'UE. Ce constat est corroboré par la Revue Nationale Stratégique française (2025) évoquant une forte dégradation du cadre de sécurité collective mise en place après 1945. Cela correspond aux mots prononcés par le chancelier allemand Friedrich Merz le 13 février 2026 durant la conférence de Munich. Ce dernier affirme que l'ordre international est « au bord de l'effondrement » (paragr. 5). Les documents analysés résonnent avec la théorie réaliste offensive de Mearsheimer (2019), postulant que dans la structure anarchique des relations internationales, les grandes puissances agissent pour maximiser leur sécurité et

intérêts. Ainsi, l'invasion russe et l'assertivité chinoise peuvent être comprises comme le retour structurel de la politique des grandes puissances.

Comme le souligne Ursula von der Leyen dans ses orientations politiques pour la Commission Européenne 2024-2029, l'impératif n'est plus seulement de diffuser des normes, mais plutôt pour l'UE d'augmenter son poids géopolitique pour maintenir son existence dans un monde disputé par les grandes puissances. Cette évolution valide la crise géopolitique d'Ikenberry (2024) comme l'une des raisons explicative de la crise de l'ordre libéral international. Ce basculement est également explicité dans le discours du 15 janvier 2026 du président Emmanuel Macron (2026b), dans lequel le réveil des puissances de déstabilisation rend obsolète la possibilité d'une hégémonie américaine stabilisatrice. L'hégémonie n'est plus concentrée dans les mains d'une seule puissance, les États-Unis, mais se retrouve disputée entre les *challengers*.

Grâce à la mobilisation de la notion de transition hégémonique (Organski, 1958) nous comprenons que cette instabilité provient du rattrapage des puissances de second rang, la Russie et la Chine, face à un hégémon, les États-Unis, qui remet lui-même en question son rôle de garant. Dans l'Actualisation de la Loi de Programmation Militaire (LPM) 2024-2030 (Ministère des Armées, 2026), l'hypothèse d'un retrait significatif de capacités américaines du continent européen « ne peut plus être écartée » (p.6). Celle-ci exige le développement de capacités militaires européennes permettant la dissuasion et la préservation de la paix sur le territoire. C'est ce que soutient également le Defence Investment Gap Analysis and Way Forward de 2022.

b. Repenser la puissance européenne dans un monde multipolaire

La reconfiguration de l'ordre international est indissociable d'une transformation profonde des relations transatlantiques, poussant les européens à penser leur autonomie stratégique comme une nécessité dictée par l'instabilité de l'ordre. La Stratégie de Sécurité Nationale allemande (Gouvernement fédéral, 2023) le souligne. Alors que les américains demeurent le pilier politique et capacitaire de l'OTAN, leur pivot stratégique vers leur hémisphère occidental et la région Indo-Pacifique marque une fin de l'inconditionnalité de la protection américaine. L'Actualisation de la LPM soutient ce diagnostic en exigeant le développement de capacités militaires européennes permettant la dissuasion et la préservation de la paix sur le territoire. Le fossé capacitaire est également mis en avant dans le Defence Investment Gap Analysis and Way Forward (Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la

politique de sécurité, 2022), en précisant que les américains ont augmenté leur budget de défense nettement plus rapidement que les européens.

Les vulnérabilités créées par le passage d'un ordre unipolaire post-Guerre froide à un monde multipolaire, dont témoignent les documents susmentionnés, poussent les européens à développer leur autonomie stratégique comme réponse à la reconfiguration de l'ordre. Baumard (2011) nous permet de comprendre la nature de l'urgence de réponse face au vide stratégique actuel. Ce vide est causé par une perte d'anciens repères de l'unipolarité, ici identifiés comme le soutien américain de l'Europe par ses capacités militaires, et la stabilité de l'ordre international. Le vide stratégique ne correspond pas à une absence de décision, mais plutôt à une réponse aux crises, urgente et précipitée. La notion de « bond décisif » introduite par la Boussole Stratégique (Conseil de l'Union Européenne, 2022, p.11) en témoigne puisqu'elle est à la fois un aveu de vulnérabilité capacitaire face au désengagement relatif des américains, mais aussi la représentation de la saisie d'une opportunité politique pour structurer une puissance européenne allant au-delà d'une puissance normative, et de développer ses capacités propre.

c. Les *challengers* comme moteurs de l'instabilité

La théorie de la transition hégémonique permet de comprendre l'instabilité du paysage sécuritaire dans lequel s'inscrit le développement de l'autonomie stratégique européenne (Lai, 2011; Organski, 1958). Tous les documents européens, français, et allemands, s'accordent sur le fait que la Russie représente actuellement la plus grande menace pour la paix et la sécurité dans l'espace euro-atlantique de par la rupture des principes fondamentaux du droit international. Concernant la Chine, les éléments de rivalité et concurrence ont augmenté ces dernières années. Selon la Stratégie de défense 2025 allemande, elle revendique de manière toujours plus offensive une position hégémonique régionale, en agissant en contradiction avec les intérêts et valeurs de l'Europe (Ministère fédéral de la défense, 2025). Ainsi, puisque l'état de stabilité est remis en question, de par les multiples bafouements du droit international, il est possible de déterminer que l'ordre mondial se trouve actuellement entre le deuxième et troisième stade de la théorie de la transition hégémonique de Lai (2011). En effet, le troisième stade est celui de la guerre hégémonique, qui désigne le résultat de l'incapacité des *challengers* et de la grande puissance à régler leurs différends.

Cependant, il est intéressant de noter que les États-Unis remettent aussi en question l'ordre dont ils étaient l'hégémon au sortir de la Guerre froide. Lemke (1997) nous permet de comprendre ceci, en expliquant que les *challenges* émergent en raison de leur dissatisfaction avec la configuration de l'ordre mondial et de la répartition des bénéfices. À plusieurs reprises, les documents font référence aux investissements trop peu élevés des pays européens dans l'OTAN pointés du doigt par les États-Unis. Ainsi, les américains, insatisfaits d'être garants de sécurité d'une alliance déséquilibrée, remettent en question cette configuration. Faisant face à leur retard comparé à la Chine, les américains ont pris conscience de la nécessité de le rattraper, dit Mr. Merz lors de la conférence de Munich.

1.2. La Russie et la Chine

À présent, cette section a pour but de démontrer la manière dont l'agression russe et la rivalité systémique chinoise imposent une urgence capacitaire qui n'existait pas depuis la fin de la Guerre froide. La simultanéité de ces deux défis impose à la défense européenne de passer d'une gestion de crise à une défense de survie.

a. Retour de la menace existentielle et territoriale

L'invasion russe impose aux européens le retour de la guerre sur leur territoire et attaque l'ordre européen, établi sur la paix (Parlement Européen, 2025). Cette agression est considérée comme la plus grande menace actuellement pour l'Europe et oblige l'UE à entrer dans une ère de réarmement (Parlement Européen, 2025). De plus, elle marque une rupture du dogme de sécurité globale. En effet, les capacités dissuasives de l'interdépendance économique et des institutions ont subi un choc, étant donné qu'elles ne permettent plus d'assurer le respect du droit international. Waltz (1979) met en avant que dans ce système, les États ont alors comme problématique principale leur survie, mais l'anarchie du système les oblige à rechercher la sécurité par leurs propres moyens. C'est bien ce qui est exprimé par la RNS (Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, 2025), le durcissement des rivalités de puissance et l'intensité croissant des conflits décrédibilise le système de sécurité globale et place l'Europe dans l'urgence pour y faire face.

L'Allemagne partage ce même postulat et a pour ambition d'être prête pour une guerre de haute intensité d'ici 2029 (Pistorius, 2024). L'Europe ne dispose pas des mêmes capacités militaires que la Russie et ceci provoque un différentiel de puissance et un déséquilibre capacitaire. Selon Gilpin (1981), cette différence de développement

capacitaire est la cause fondamentale du conflit et de la reconfiguration de l'ordre mondial. La convergence entre les document européens, allemands, et français à cet égard démontre que le décalage de puissance entre l'Europe et la Russie pointe du doigt la nécessité pour les États européens de se doter de capacités militaires pour combler le vide stratégique mis en avant précédemment.

Là où la France aborde cette différence par une logique de réalisme souverainiste en affirmant que l'autonomie nationale est renforcée par l'autonomie européenne, l'Allemagne adopte plutôt une posture de multilatéralisme de puissance. La culture stratégique allemande de retenue dans laquelle s'enracine cette vision privilégie effectivement la puissance civile de Maull (Stark, 2021) en n'envisageant développement de capacités militaires uniquement dans le cadre d'un renforcement du pilier européen de l'OTAN. La stratégie de sécurité nationale (Gouvernement fédéral, 2023) présente la *Bundeswehr* comme l'armée conventionnelle en devenir la plus puissante d'Europe, et qu'elle se forme au sein de l'Alliance. La France perçoit l'UE comme un levier de sa propre puissance, ainsi elle cherche à atteindre l'autonomie par la projection et la maîtrise technologique pour préserver sa liberté d'action. Ceci crée une tension avec le pragmatisme capacitaire allemand qui perçoit l'UE, plus précisément l'Alliance, comme un cadre permettant la domestication de son réarmement. Le constructivisme permet de comprendre ce souhait, puisque Berlin a construit son identité sur le rejet de la puissance. Effectivement, cette théorie postule que les règles et normes possèdent un rôle dans la formulation des comportements des acteurs internationaux (Klotz et al., 1999).

Ainsi, nous parlons de pragmatisme pour décrire l'adaptation de sa culture de puissance civile. L'Allemagne accepte de se réarmer si cela renforce l'OTAN, alors que la France adopte une tradition réaliste de l'autonomie stratégique en visant une liberté d'action, puisqu'elle considère que la souveraineté est indivisible. Les documents français en attestent, Paris exerce sa puissance dans le cadre de projets capacitaires, par exemple dans le cadre du Système de Combat Aérien du Futur (SCAF) au sein duquel les États agissent sous leur souveraineté.

Cette divergence met en évidence le fait que la menace russe produit un diagnostic convergent, mais pas par une homogénéité dans les réponses stratégiques.

b. Défi de dépendance et déclassement technologique

Les orientations de la Présidente de la Commission pointent du doigt une instrumentalisation belliqueuse de toutes les politiques par la Chine qui passe ainsi de la coopération, d'une conception libérale, à la concurrence réaliste. Le réalisme géoéconomique de Pékin affaiblit les démocraties, grâce à la dépendance de celles-ci sur ses capacités technologiques. La dépendance de l'Europe, notamment dans le secteur de la transition écologique et de la défense, découle de son retard technologique. La France dénonce en effet un risque de déclassement stratégique majeur pour elle et ses alliés européens (Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, 2025). Ce retard dans l'acquisition de nouvelles technologies peut être compris comme une forme de souveraineté de puissance, dépassant le cadre westphalien. Celle-ci ne se contente pas d'une égalité juridique, mais cherche la capacité d'agir et à imposer ses intérêts. Cette forme de souveraineté va plus loin que la reconnaissance d'État westphalien, car elle comprend la souveraineté comme la détention de moyens pour se protéger dans un monde multipolaire.

L'autonomie stratégique permet alors d'atteindre le stade d'État souverain puissant, qui assure sa survie. Même si le cadre westphalien continue d'apporter une structure aux relations internationales à travers son principe d'égalité souveraine, il ne garantit plus les capacités d'agir. L'autonomie stratégique parvient alors à maintenir le principe d'égalité tout en apportant la puissance capacitaire à travers la mutualisation des outils de défense.

L'urgence ici est donc celle de combler le retard technologique et de sécuriser les chaînes d'approvisionnement, et l'autonomie stratégique est une stratégie de résilience. Elle n'est plus simplement conçue comme les capacités matérielles comme elle l'est vis-à-vis de la Russie, mais s'étend aux infrastructures critiques et les mesures européennes pour protéger les secteurs stratégiques. C'est l'objectif du programme Security Action of Europe (SAFE), qui permettra un financement d'achats conjoints d'équipements militaires, attestant donc le passage de l'autonomie stratégique au principe de souveraineté de puissance capacitaire.

L'autonomie stratégique devient un outil de protection contre le modèle alternatif proposé par la Chine. Cependant, l'UE fait preuve d'un pragmatisme face à la Chine. En plus d'être un concurrent et rival systémique, Pékin reste un partenaire crucial dans

certaines domaines, tels que la transition écologique, dans lesquels il reste primordial de saisir les possibilités et opportunités d'une coopération UE – Chine (Le Grand Continent, 2026). Nous retrouvons ici l'approche pragmatique que possède l'Allemagne analysée par Burgdorff (2026), contrairement à la France qui privilégie la souveraineté de puissance, en réduisant l'exposition aux risques d'une dépendance sur la Chine par le réarmement industriel.

1.3. L'autonomie stratégique comme impératif de survie

Jusqu'ici, la défense européenne reposait sur une logique de gestion de crise, à travers la PESC par exemple. Désormais, l'impératif de défense responsable oblige une transformation structurelle. L'UE doit devenir un acteur capable de mobiliser ses ressources afin de garantir sa survie dans l'ordre libéral devenu concurrentiel. Dans cette sous-section, nous démontrons donc que le passage de coopération à rivalité force les européens à atteindre une défense responsable.

a. Fin de l'insouciance stratégique

Le passage de la coopération à la rivalité rend le modèle actuel de l'UE obsolète. La période des dividendes de la paix, est révolue (Macron, 2026a), les États ont la nécessité d'investir dans le secteur militaire. Depuis la fin de la seconde Guerre mondiale, l'Europe dépend sur les capacités militaires américaines pour sa défense. L'interdépendance permettait d'investir dans d'autres secteurs que celui de la défense, aujourd'hui, elle menace la résilience européenne (von der Leyen, 2024). Le ReArm Plan (Parlement Européen, 2025) montre une volonté de stimuler l'investissement massif dans la défense afin de renforcer la résilience industrielle et stratégique européenne, avec l'objectif de mobiliser 800 milliards d'euros d'investissements sur quatre ans.

Cette mutation marque la fin d'une Europe purement puissance normative. C'est un nouveau récit normatif qu'elle adopte, l'identité européenne est en train de se redéfinir puisqu'elle accepte le *hard power* comme une composante légitime de sa durabilité (von der Leyen, 2024). Le concept opérationnel de défense responsable par lequel l'UE concilie sa nature civile à la nécessité de puissance illustre aussi la tension entre l'idéal constructiviste d'une Europe pacifique, et la réalité du réalisme structurel où la sécurité est devenue une responsabilité collective.

Merz dénonce l'écart trop creusé entre aspirations et possibilités. Afin de mieux appréhender la réalité, il est nécessaire de remédier à l'absence de moyens (Merz,

2026). Cette nouvelle réalité permet à l'Allemagne d'articuler la norme de retenue produite par la mémoire collective allemande de la guerre (Merz, 2026) et l'impossibilité d'une passivité face à la menace russe. L'Allemagne refuse d'agir seule en raison de l'histoire. Ainsi, elle entend renforcer le pilier européen au sein de l'OTAN, lui permettant d'agir sans contredire son identité. Le constructivisme montre que sa retenue continue d'exister et d'orienter sa politique étrangère, le réarmement est une adaptation normative de son identité au nouvel environnement sécuritaire. Elle rejette la puissance militaire sans encadrement collectif. En cela, le pragmatisme allemand permet une cohabitation entre le système cohérent d'éléments normatifs et cognitifs qui définissent la culture de retenue allemande et les nouvelles exigences pour la survie nationale (Deschaux-Dutard, 2018).

Du côté de la France, elle adopte une tradition réaliste de souveraineté indivisible avec sa dissuasion nucléaire avancée qui a pour vocation la dissuasion de tout État voulant s'en prendre aux intérêts vitaux français et/ou européens (Macron, 2026a). Cette dissuasion est entièrement comprise au sens national, même si elle permet la défense des intérêts vitaux européens. Effectivement, la dissuasion est, et doit, demeurer un intangible français selon le Président (Macron, 2026a). C'est une divergence fondamentale que nous observons donc avec le réarmement de l'Allemagne par le multilatéralisme. Berlin adopte une approche pragmatique afin de préserver une forme de retenue, alors que Paris assume la nécessité de puissance nationale, « pour être libre, il faut être craint et, pour être craint, il faut être puissant » (Macron, 2026a, p.4).

À nouveau, l'Allemagne et la France posent le même constat, la dépendance capacitaire auparavant bénéfique menace aujourd'hui la durabilité européenne. L'investissement massif dans la défense européenne, afin de rattraper des décennies de sous-investissement, permettra à l'UE de dépasser la pure puissance normative en réhabilitant le *hard power* en réaction à la Russie et la Chine. Néanmoins, les deux États divergent quant à l'opérationnalisation de la défense responsable. L'Allemagne, consciente de son poids historique, n'accepte la puissance militaire uniquement dans un cadre multilatéral, alors que la France se perçoit comme puissance nucléaire.

b. Mutation du cadre légal

La fin de l'UE en tant que puissance normative marque également une mutation du cadre légal en vue de permettre un investissement massif dans la défense. Le plan ReArm prouve que l'UE comprend que sa puissance militaire dépend de sa base

industrielle. Celui-ci s'inscrit dans le contexte des dynamiques sécuritaires changeantes et le potentiel retranchement du soutien capacitaire américain (Parlement Européen, 2025). En outre, il montre que l'UE modifie ses règles pour permettre des investissements massifs pour pallier au creux capacitaire précédemment mentionné (Macron, 2026a; Merz, 2026; Parlement Européen, 2025). Seulement, le ReArm permet d'augmenter les dépenses nationales des États membres en leur autorisant temporairement de s'écarter des exigences budgétaires sans être considérés comme étant en infraction (*National Escape Clause for Defence Expenditure*, s. d.). Cette clause dérogatoire nationale du programme SAFE est établie en réaction aux nouvelles circonstances sécuritaires globales. La Banque Européenne d'Investissement (BEI) a également adapté ses critères de prêt pour inclure la défense. Ceci démontre que la rivalité croissante au sein du système international a imposé à l'UE une modification de ses règles internes en vue de bâtir une puissance militaire. La reconfiguration des rapports de puissance crée un ordre qui ne permet plus à l'UE de reposer sur une régulation de marché libérale, et impose à l'UE d'adapter ses institutions pour assurer sa survie dans le système redevenu conflictuel.

La souveraineté westphalienne ne suffit plus dans un système multipolaire. Un État qui ne possède pas les moyens technologiques ou militaires devient un État impuissant. Pour garantir sa sécurité, il est impératif pour lui de se doter de puissance. L'autonomie stratégique représente ainsi pour l'UE la souveraineté de puissance capacitaire, par la mutualisation de ce qui était auparavant exclusivement westphalien.

C'est donc un tournant géopolitique qui opère actuellement. L'UE devient un acteur de puissance en orientant la production industrielle vers la défense. Elle ne se contente plus de fixer des règles de concurrence étant donné que son identité de puissance normative reposait sur la capacité militaire des États-Unis. Avec le retranchement américain, elle ne peut plus se reposer sur une vision libérale des relations internationales, puisqu'elle ne suffit plus à assurer sa durabilité. Paris considère l'assouplissement des règles comme un moyen pour atteindre l'autonomie de puissance. Il permet de construire les capacités industrielles capables de projeter la puissance européenne. Berlin le comprends à travers le pragmatisme combinant la dérogation aux règles afin de préserver une capacité intégrée à l'OTAN.

c. Tension entre responsabilité nationale/européenne

Ces évolutions sont à la source d'une tension entre la responsabilité nationale et européenne, puisque la défense responsable repose sur des États souverains en termes de budget, qui doivent en même temps agir selon des impératifs européens. L'autonomie n'est pas uniquement un défi industriel, elle représente aussi un conflit de loyauté politique entre deux échelles de souveraineté.

Dans le modèle westphalien, la défense est l'attribut régalien par excellence et est lié au contrôle démocratique.

La tension trouve sa source entre la supranationalité des menaces, et la nationalité des instruments qui permettent d'y faire face. Ce ne sont pas les États membres individuellement qui sont sujets à la menace russe et chinoise, mais l'UE en tant qu'entité souveraine. Ce débat relève du dilemme de la souveraineté. À quel point les États sont-ils prêts à déléguer ce domaine régalien à une entité supranationale ? Le néoréalisme de Mearsheimer (1990) postule que la fin du système bipolaire accroît la préoccupation pour les questions de sécurité. Les trois conditions de Philip H Gordon (1997, cité dans Irondele, 2002) pour l'intégration dans ces domaines (supériorité des gains de la coopération par rapport au prestige de la souveraineté, la convergence suffisante entre les intérêts des États, et la protection des intérêts des grands États) sont considérées comme impossible à réunir selon Irondele (2002). Toutefois, les évolutions du paysage sécuritaire modifient cette équation. La survie collective devient le gain ultime, supérieur aux bénéfices liés au maintien de l'exclusivité souveraine. L'effet de *spillover* postule qu'au fur et à mesure que les États s'intègrent, ils devront accepter davantage d'intégration dans d'autres domaines par soucis de fonctionnalité (Haas, 2004). Ainsi, l'UE a lancé l'intégration industrielle pour des raisons économiques mais celle-ci a créé un besoin de coordination de sécurité, notamment à travers la Boussole Stratégique. L'industrie de défense commune ne peut être envisagée sans stratégie de défense commune (Conseil de l'Union Européenne, 2022). Ici, la menace externe accélère l'engrenage européen, et le *spillover* met en tensions les trajectoires nationales.

D'un côté, par la tradition de souveraineté réaliste, la France accepte ce *spillover* en y voyant un prolongement de sa propre capacité d'agir. L'intégration industrielle est un moyen de construction d'une Europe qui soit un acteur géopolitique démultipliant la souveraineté nationale. De l'autre, la culture de puissance civile allemande a plus de réserve à cet égard. Une intégration trop forte du domaine de la défense pourrait mener

à une communautarisation où la souveraineté serait transférée à une Commission qui n'est pas responsable devant le peuple allemand (Merz, 2026).

1.4. Conclusion du premier chapitre

Ce premier chapitre de l'analyse sur la reconfiguration du système international comme catalyseur de l'autonomie avait pour but de démontrer la manière dont les chocs dans le système sécuritaire ont des conséquences directes sur le développement de l'autonomie stratégique. En effet, celle-ci devient une stratégie de survie dans l'ordre.

D'abord, le basculement d'une puissance européenne normative vers une défense responsable témoigne de la fin d'une ère d'insouciance stratégique. Le plan ReArm induit un investissement massif. Et, la réhabilitation du *hard power* signale une redéfinition de l'identité européenne qui est à présent contrainte de concilier son idéal pacifique avec les impératifs du réalisme. Les français et les allemands partagent le diagnostic, mais leur culture stratégique diffère quant aux moyens d'y remédier. Paris assume sa posture réaliste en percevant l'autonomie comme un levier de puissance nationale. Berlin l'aborde à travers son prisme de mémoire historique et accepte le réarmement uniquement dans un cadre multilatéral.

Ensuite, nous avons mis en avant la menace russe et chinoise comme moteur de l'urgence capacitaire. La menace russe concerne la question de survie territoriale imposant un réarmement d'urgence, tandis que la menace chinoise concerne le déclassement technologique. À nouveau, le diagnostic de besoin capacitaire est partagé, mais Berlin adopte un pragmatisme entre rivalité et coopération, alors que Paris préfère une logique de puissance.

Enfin, notre analyse a montré que le retour de la rivalité systémique a rendu obsolète l'Europe comme puissance normative bénéficiant de la protection des américains. Le réarmement est devenu nécessaire, imposant le *hard power* comme une composante légitime de la survie européenne. En modifiant le cadre légal européen, l'UE permet les investissements massifs et facilite la puissance industrielle et militaire. Cependant, l'opérationnalisation est entravée par les identités stratégiques et subit les tensions entre le niveau national et européen.

Somme toute, ce premier chapitre permet d'établir le contexte de changement de paradigme en passant de gestion de crise à défense de survie. Ainsi, l'analyse des

blocages qui suivront dans la prochaine partie peuvent être compris comme une mise en danger de la sécurité européenne.

2. L'autonomie stratégique européenne, entre rhétorique et réalité capacitaire

Le premier chapitre a démontré la dégradation du système international comme imposant une urgence stratégique indiscutable, la reconfiguration pose une question fondamentale. L'EU a-t-elle les moyens matériels et institutionnels pour atteindre ses ambitions ? Dans le deuxième chapitre nous examinons l'écart entre le discours politique de la défense responsable et la réalité d'une industrie de défense fragmentée par des visions nationales divergentes.

2.1. Émergence d'une ambition politique

Dans cette première partie du chapitre portant sur les discordes entre rhétorique et réalité capacitaire européenne, nous comprenons le basculement conceptuel d'une UE à puissance normative vers une puissance qui accepte la nécessité de capacités militaires. L'opérationnalisation de ce basculement dans les textes européens, et la question de la souveraineté industrielle permettent de mettre en avant la manière dont l'ambition politique d'autonomie stratégique s'est développée en réaction à la recomposition des rapports de puissance.

a. Basculement conceptuel

La Boussole Stratégique marque le passage d'une Europe normative à une Europe de puissance, en cherchant à définir les intérêts de sécurité européens et en mettant fin à la dépendance exclusive à la vision américaine (Conseil de l'Union Européenne, 2022). La puissance normative est insuffisante dans un contexte d'environnement sécuritaire dégradé par le retour de la guerre en Europe et de la nature des relations internationales de plus en plus d'ordre transactionnel. Alors que l'Europe admet l'urgence croissante des nécessités capacitaires, elle ne souhaite pas mettre un terme complet aux relations transatlantiques. Elle cherche plutôt à les rendre mutuellement avantageuse. L'UE change son identité et se perçoit désormais comme un acteur capable d'agir par la force, afin de survivre dans un environnement qui n'est plus

maitrisable par les seules normes. Elle espère également construire une culture stratégique commune pour renforcer sa capacité et volonté d'agir.

Toutefois, elle réaffirme l'intention de l'UE d'accroître son soutien à l'ordre mondial fondé sur des règles et articulé autour des Nations Unies. Elle n'abandonne pas entièrement son rôle de puissance normative, mais lui apporte une dimension stratégique et réaliste. Le bond décisif qu'elle met en avant n'est possible uniquement sur la base d'une évaluation partagée des menaces et d'une détermination commune à agir. Ce n'est pas un abandon de l'identité européenne, mais bien une redéfinition constructive de son identité.

Selon le réalisme néoclassique, l'UE agit sous la contrainte des pressions du système international, tout en prenant en compte la perception des décideurs. La Boussole Stratégique représente le moment où la perception des décideurs européens s'aligne avec la réalité du retour de la force. L'UE est contrainte, par la dégradation de son environnement, à adopter des mesures de puissance (Conseil de l'Union Européenne, 2022). Elle garde cependant ses valeurs telles que les règles et le multilatéralisme, mais les perçoit à présent sous un angle réaliste et stratégique. C'est donc une hybridation qui opère, en restant une puissance normative qui se dote de capacités de défense, dans le but de préserver ses normes.

b. Formalisation opérationnelle

Le *White Paper* comme feuille de route opérationnelle ne se contente pas de fixer des objectifs, il transforme l'UE en acteur ayant la capacité à piloter sa propre défense grâce à l'établissement de priorités. Ceci rend légitime une intervention de l'UE allant plus loin qu'un simple acteur de *soft power*, que serait un partenaire commercial par exemple, pour devenir un acteur capable de gérer des crises de sécurité. Effectivement, le document souligne la nécessité pour l'UE d'adopter de nouvelles ambitions politiques et de se redéfinir en tant que fournisseur de sécurité (Parlement Européen, 2025). Il précise aussi que la culture stratégique européenne doit à présent inclure plus d'actions intégrées, telles que des exercices conjoints, des évaluations de menace communes, une réponse coordonnée entre les États membres, etc. Ce faisant, le *White Paper* devient un outil de normativité partagée. C'est une logique constructiviste qui permet de comprendre les institutions européennes comme des espaces de socialisation dans lesquels les acteurs convergent sur leur manière de voir le monde et d'y faire face.

Il est également possible d'analyser les institutions comme outil de vecteur de normes, au sens du néo-institutionnalisme sociologique. C'est-à-dire qu'elles structurent le comportement politique des États membres, qui intériorisent des normes portées par les systèmes de sens des institutions (Hervier, 2014). Dans le cadre du développement de l'autonomie stratégique européenne, la norme partagée est celle de la convergence du diagnostic du premier chapitre. L'UE et ses institutions agissent comme un vecteur de sens, qui modifient les règles du jeu en orientant la manière dont les États interprètent la menace et jugent l'action collective légitime.

Néanmoins, cette socialisation fonctionne uniquement parce qu'elle répond à une pression extérieure. Ainsi, le réalisme néoclassique permet de comprendre que les États membres acceptent la normativité poussée par les institutions puisqu'ils subissent les mêmes menaces et ressentent le même besoin d'augmenter leurs capacités (Rose, 1998). Cette combinaison de variables internes du réalisme classique avec les variables systémiques du néoréalisme permet d'aborder le domaine de la puissance militaire comme outil de réalisation de politique étrangère de l'UE (Pertzinidis, 2025). Ce n'est pas un abandon de l'identité européenne que marque la Résolution parlementaire sur le *White Paper*, mais une redéfinition en puissance normative se dotant désormais de capacités de défense nécessaires à la protection de ses intérêts et valeurs, dans un système international redevenu conflictuel.

c. Souveraineté industrielle

Avec la reconnaissance de la détention de moyens technologiques et capacitaires comme prérequis à l'existence politique, l'UE intègre le *hard power* dans son identité institutionnelle. Cette souveraineté capacitaire est la réponse concrète à la crise de l'ordre libéral, puisqu'elle dépasse le cadre purement westphalien pour atteindre une réelle capacité d'agir. Cette opérationnalisation suppose donc le développement des capacités technologiques puisque l'UE souhaite s'éloigner de sa dépendance capacitaire américaine. Afin d'éviter tout déclassement, elle cherche à maîtriser la chaîne de valeur critique en planifiant la montée en puissance de sa base technologique. Ceci garantit une résilience que le marché mondialisé ne peut plus assurer aujourd'hui (Conseil de l'Union Européenne, 2022). Si la résilience de l'UE serait renforcée par cette décision, c'est aussi en raison de la culture stratégique commune qui rapprochera davantage les États membres, et contribuera à la crédibilité de l'Union en tant qu'acteur stratégique. Le SCAF est, par exemple, un projet européen auquel participent, entre autres, la France et l'Allemagne. Ainsi, même avec leur

propre culture stratégique et conception de la défense, les deux États perçoivent le gain de bénéfice et de crédibilité dont profite l'UE en tant que puissance à connecter les capacités militaires nationales actuelles et futures (RNS, 2025). La lecture réaliste du gain de bénéfices pousse les États à coopérer malgré leur conceptions constructivistes divergentes, validant l'approche réaliste néoclassique qui est mobilisée dans cette section.

2.2. L'ambiguïté des moyens : interopérabilité vs souveraineté

Si ce basculement est acté, sa mise en œuvre se heurte à la réalité des instruments capacitaires, révélant des tensions entre interopérabilité industrielle et souveraineté nationale. Ici, nous voyons les conceptions différentes des instruments de déploiement de l'autonomie stratégique. D'abord sous l'angle de l'intégration et de la gestion, ensuite sous celui de la souveraineté ou interopérabilité, ainsi que les tensions politiques qui en découlent. L'objectif de cette part sous-section est de mettre en avant les entraves au développement du secteur industriel européen, qui empêchent l'UE d'atteindre le stade d'acteur géopolitique. Celui-ci est pertinent dans le cadre de notre recherche, puisque la recomposition des rapports de puissance est compris différemment en fonction des cultures stratégiques. Ainsi, elles approchent cette nécessité d'autonomie par différents dogmes.

a. Outil d'intégration ou de gestion ?

Pour soutenir son autonomie stratégique, l'UE déploie des capacités qui oscillent entre deux logiques, celle de la gestion, et celle de l'intégration. La PESCO comme outil de gestion devient un mécanisme de rationalisation. Dans cette logique adoptée par la culture stratégique allemande, l'interopérabilité devient l'objectif. En rendant les armées nationales plus compatibles entre elles et en garantissant leur cohérence avec les standards de l'OTAN, il est possible d'éliminer les doublons capacitaires. La finalité n'est donc pas l'intégration, mais elle sert de levier pour optimiser l'efficacité de l'Alliance. En effet, l'Allemagne insiste sur la nécessité d'assumer davantage de responsabilités et capacités militaires, mais uniquement dans le cadre d'un pilier européen au sein de l'OTAN (Le Grand Continent, 2026). La PESCO, cadre permettant aux États membres de coopérer dans le domaine de la défense en vue du renforcement de leurs capacités militaires (Commission des Affaires Européennes, 2018), est alors un outil permettant d'assurer que son réarmement est entrepris au service d'une

efficacité collective, et non dans le cadre d'une ambition hégémonique. En ce sens, la PESCO ne constitue pas un outil d'intégration supranationale mais plutôt de coopération renforcée. La souveraineté régaliennne est préservée car elle ne se limite qu'à la synchronisation des efforts nationaux, l'interopérabilité donc, sans poser de décisions politiques contraignantes.

Néanmoins, la PESCO est indissociable d'un renforcement de l'industrie européenne de défense (Commission des Affaires Européennes, 2018) et peut alors être comprise comme outil d'intégration. Effectivement, cela serait incohérent de voir l'Union se fournir en matériels et technologies de pays extra-européens en voulant renforcer ses capacités, ou si les différentes entreprises européennes de défense étaient incapables de coopérer entre elles et de réaliser les investissements nécessaires. C'est en cela que nous considérons la PESCO comme un moteur d'intégration, puisqu'il faut cette cohérence. Par effet de *spillover*, la PESCO crée la nécessité d'ouvrir les marchés publics nationaux de défense, pour pallier au problème de dépendance structurelle. C'est ce que veut faire le Plan d'action pour la défense européenne, en créant le Fonds Européen de Développement (FED), pour soutenir les investissements dans la recherche et le développement conjoint d'équipements de défense. Effectivement, le FED finance la recherche de développement dans le but de renforcer la base industrielle. Selon la RNS de 2025, la France et l'Europe ont pour enjeu de rattraper le retard, exporter leurs technologies innovantes, et promouvoir activement leurs normes et standards. À travers cette phrase nous retrouvons de nouveau l'idée d'une UE qui quitte la puissance purement normative, et y ajoute une dimension capacitaire réaliste. En effet, le FED incite les États membres à réaliser leurs projets industriels sous l'égide de la PESCO, garantissant qu'il serve à structurer une base industrielle intégrée et européenne.

b. Souveraineté ou interopérabilité ?

Ces avancées technologiques n'effacent pourtant pas les divergences politiques. L'usage que les États membres en font varie entre interopérabilité atlantique ou recherche de souveraineté européenne. Ces divergences qui empêchent l'UE de devenir un acteur géopolitique unifié confirment que le passage à une défense responsable se heurte à certaines difficultés qui sont au cœur de cette section.

La France adopte une vision souverainiste quant aux projets de développements des technologies, notamment le SCAF. Il s'agit d'une tentative de construire une Base

Industrielle et Technologique de Défense Européenne (BITDE) autonome et de libérer l'Europe de sa dépendance technique aux États-Unis. Ces programmes ne permettent pas forcément une interopérabilité avec les standards américains, mais plutôt de bâtir une chaîne de valeur souveraine, libre de dépendances. Ils permettent de rester dans la course technologique et industrielle qui est au cœur de la rivalité sino-américaine (Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, 2025). Il s'agit ici d'une coercition géoéconomique, puisque les outils économiques et financiers sont utilisés comme leviers d'action au service de la puissance géopolitique (Destrée & Ortiz, 2025). De son côté, l'Allemagne préfère la vision de l'interopérabilité, puisqu'il est difficilement concevable pour elle, dans sa culture stratégique, de développer des capacités militaires nationales. Comme expliqué plus haut, elle soutient le projet de rendre les armées nationales compatibles entre elles, et d'éviter les doublons avec l'OTAN. Elle note la recomposition du système international comme s'opérant plus rapidement et profondément que l'UE ne peut se renforcer (Merz, 2026). Une des priorités les plus importantes pour l'Allemagne est celle d'établir un nouveau partenariat transatlantique, qui passerait par une Europe plus capable.

c. Tensions politiques

Les tensions résident dans le fait que Berlin soit réticente à une intégration supranationale en raison de son exigence constitutionnelle (Le Grand Continent, 2026) considérant l'usage de la force indissociable du contrôle parlementaire. Une intégration poussée dans cette matière dilue le droit de regard de manière anticonstitutionnelle. Elle préfère une défense européenne qui coordonne les décisions nationales au sein de l'OTAN, pour maintenir une forme de contrôle sur l'engagement militaire. De l'autre côté, Paris considère qu'une focalisation sur l'interopérabilité ne permet pas de sortir de la dépendance aux standards américains (Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, 2025).

Ces tensions se sont vues en avril 2026 concernant le SCAF. Plus précisément, ce projet franco-allemand ayant pour but l'affranchissement des avions de combats américains grâce à la collaboration entre Dassault Aviation et Airbus. Ce projet est actuellement paralysé en raison d'un désaccord technique, mais aussi structurel. En lieu de créer une solidarité, la coopération industrielle crée des points de friction, faisant de la technologie un espace de compétition dans lequel les États cherchent à préserver leur puissance nationale (Michel, 2026). Là où nous attendions que le *spillover* facilite la bonne exécution du SCAF, dans les fait, il a été mis à l'arrêt par la

réalité régaliennne. Le dilemme du prisonnier permet de comprendre ceci. Allemands comme français ont intérêt à ce que le SCAF fonctionne, ils en perçoivent le gain collectif. Seulement, ils ont aussi intérêt individuellement à maximiser leur propre retour industriel et leur propriété intellectuelle.

2.3. Facteurs limitants

Les débats de la section précédente mettent en avant les limites structurelles freinant le développement de l'autonomie stratégique européenne. À présent, nous analysons les facteurs limitants, du côté interne et externe. Cela permet de situer les tensions politiques et d'en comprendre les tenants et aboutissants.

a. L'unanimité, entre néo-institutionnalisme et réalisme néoclassique

Le domaine de la défense, dans lequel la rapidité est nécessaire, il convient d'analyser la norme de prise de décision qui s'y applique, l'unanimité. Le fait que l'unanimité reste la règle de fait fragilise la capacité d'action immédiate de l'UE, et donc son développement d'autonomie stratégique. La Boussole Stratégique soulève le besoin de robustesse et de flexibilité renforcée pour entreprendre l'ensemble des tâches de gestion de crise, mais aussi pour répondre aux menaces externes (Conseil de l'Union Européenne, 2022). L'unanimité constitue un facteur limitant à une Europe qui ne peut pas être un acteur souverain.

En effet, elle offre la possibilité pour un État membre de bloquer seul des décisions urgentes qui permettraient de faire face aux menaces existentielles (Duval, 2025) telle que l'invasion russe. Ce fut notamment le cas de la Hongrie en février 2026, bloquant l'aide financière destinée à l'Ukraine (Tadeo & Liboreiro, 2026). Cette possibilité est inscrite dans les traités de l'UE, puisque la politique extérieure et de sécurité relève d'une prérogative exclusive des États membres. Se pose alors la question du dépassement de ce blocage ayant lieu au sein du Conseil européen et du Conseil de l'UE. Sur ce point, la France et l'Allemagne convergent. Selon les deux, il faudrait envisager une réforme des traités par l'extension de l'application du vote par majorité qualifiée au sein des institutions (Rochetin, 2024). Merz continue dans la lancée de son prédécesseur et précise que ce souhait est motivé par le besoin de dépasser le principe du plus petit dénominateur commun (Networks & Deyl, 2026). Macron partage cette vision et soutient qu'une telle décision renforcerait l'action européenne (Benton, 2026). La critique principale à ce mode de fonctionnement actuel concerne l'élargissement européen. Au plus l'UE s'élargit, au plus l'unanimité devient

contraignante, puisqu'elle est plus difficile à atteindre. Seulement, la modification des traités est elle-même un obstacle puisqu'elle nécessite également l'unanimité. Ainsi, l'unanimité verrouille le procédé. Les États membres sont bloqués par une décision prise lors de l'établissement de l'UE. C'est ainsi que nous parlons de *path dependency*, provenant du néo-institutionnalisme. En ce sens, le problème se trouve dans le fait que la rigidité des institutions empêche la volonté politique de réaliser ses ambitions en matière de défense, trop régaliennne (Duval, 2025).

Dans une conception réaliste néoclassique, ce verrou traduit la réticence des États à abandonner leur vision régaliennne de la défense. Pour expliquer le comportement extérieur de l'UE, il faut comprendre les variables intermédiaires (Battistella, 2012), ici l'unanimité et les intérêts nationaux. Ce mode de prise de décision oblige les chefs d'États à adopter une culture du consensus et à prendre en compte les intérêts nationaux puisque l'unanimité permet aux États de poser un veto sur toute décision qui impacterait négativement ses intérêts. Ces éléments montrent une contradiction entre l'environnement sécuritaire qui exige une action rapide, et une institution qui n'est pas conçue pour cela, au nom de la souveraineté nationale.

b. Autonomie sous condition

Le blocage structurel causé par l'unanimité crée un verrou paralysant la réaction européenne quand il s'agit de répondre aux crises immédiates. Néanmoins, supprimer l'unanimité ne suffirait pas à garantir l'autonomie stratégique puisqu'elle fait face à un autre obstacle résidant dans le paradoxe de la dépendance capacitaire. C'est pourquoi l'unanimité permet de comprendre l'entrave interne, là où la dépendance est un frein externe.

La plupart des États membres, dont l'Allemagne et la France, considèrent que l'OTAN reste la structure principale de leur sécurité. C'est pour cette raison que l'autonomie stratégique est conçue comme un renforcement de l'Alliance, pour éviter le découplage, plutôt que d'une capacité à agir entièrement indépendamment d'elle. Comme nous l'avons vu précédemment dans ce mémoire, la France partage l'urgence pour l'UE de plus investir dans l'Alliance pour devenir une alliée plus sérieuse (Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, 2025) et non pour s'en extraire totalement. Cependant, la dissuasion avancée montre l'importance pour Macron de garder une forme de souveraineté en terme de défense puisqu'il reste maître de la décision ultime (Macron, 2026a). Dans cette conception réaliste, l'OTAN est

nécessaire pour la survie immédiate de l'UE, autant qu'elle doit devenir une puissance pour sa pérennité. La différence avec l'Allemagne est que pour Merz, tout projet de défense doit être compatible avec l'OTAN. La priorité est la cohésion transatlantique, et l'approche à l'UE est plus pragmatique. Seulement, alors que l'ambition d'autonomie stratégique est motivée par une dépendance capacitaire américaine, elle est en même temps freinée par celle-ci.

Le manque de capacités européennes pousse l'UE à les développer et entreprendre des projets, comme le SCAF. Le problème se trouve dans le fait qu'entre temps, l'Union ne peut se passer des capacités américaines, d'autant plus en prenant en compte les entraves institutionnelles auxquelles leurs ambitions font face. Ainsi, dans l'immédiat, les européens ont besoin des capacités américaines. Donc, l'interopérabilité avec leurs standards est nécessaire. Cette interopérabilité freine notamment la création d'une BITDE, voulue par Macron (Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, 2025). Le besoin réaliste des capacités américaines pour la survie immédiate de l'UE entrave le développement de l'autonomie. Elle tente de se détacher de sa dépendance mais n'en a pas les moyens au court terme, la subordonnant à une politique étrangère qui n'est pas la sienne.

Dans ce contexte, la dépendance de l'UE sur les américains est perçue comme une menace pour sa pérennité, mais à la fois elle assure sa survie immédiate. Ce paradoxe de la fragmentation permet de comprendre la diminution de la sécurité collective (Foucault, 2025). Les États-Unis fragmentent l'économie mondiale par le rapatriement de chaînes de valeur et de leurs capacités militaires, dans le but de garantir leur sécurité et autonomie. Ce faisant, la vulnérabilité européenne est mise en évidence et crée un avantage stratégique pour les américains. Cela provoque également une peur que les États-Unis exploitent cette asymétrie, par exemple en imposant des nouvelles lois tarifaires. En réaction, les européens tentent de développer leur autonomie (Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, 2025), et, parallèlement ils créent un risque de découplage. La priorité de l'UE est donnée à la protection et maintien des standards démocratiques et à la volonté de réduire les dépendances (von der Leyen, 2024), même si elles sont bénéfiques dans le court terme.

Cette analyse permet de mettre en avant que la vision libérale qui prévoit la stabilité à travers l'interdépendance n'est plus d'actualité. L'interdépendance devient une vulnérabilité qu'exploitent les grandes puissances, comme les États-Unis en optant pour des stratégies protectionnistes en vue de sécuriser leur résilience nationale, aux

dépens de l'UE. Celle-ci essaye d'y répondre en s'autonomisant, mais elle est bloquée, car elle ne peut pas aller trop rapidement au risque de découplage. De l'autre côté, si elle ne développe pas son autonomie, elle devient entièrement dépendante à la politique de la Maison blanche. En outre, le paradoxe est un moteur de fragilité persistante. Dans une conception réaliste néoclassique, la survie immédiate de l'UE est garantie par le parapluie militaire américain, qui impose à la fois une subordination qui contredit le projet d'autonomie stratégique.

2.4. Conclusion du deuxième chapitre

L'objectif de ce chapitre est de montrer le basculement conceptuel d'une Europe de puissance normative à une Europe de puissance qui définit ses intérêts de sécurité européens et qui cherche à mettre fin à sa dépendance à la politique étrangère américaine. Seulement, la mise en œuvre de ce basculement est heurté à la réalité des instruments capacitaires qui découle de divergences politiques, empêchant l'UE de devenir un acteur géopolitique. Nous avons pu mettre en lumière les facteurs limitants, externes et internes. D'abord, l'autonomie stratégique est une mutation identitaire et opérationnelle de l'UE. Elle ne renonce pas à sa nature normative, de diffusion de valeurs grâce au multilatéralisme, mais y ajoute une composante de *hard power*, notamment via la Boussole Stratégique. Le *White Paper* devient un vecteur de socialisation néo-institutionnelle, la contrainte extérieure pousse les États à intérioriser les objectifs capacitaires. De plus, l'UE cherche à dépasser la souveraineté westphalienne en visant la mutualisation d'un domaine régalien, celui de la défense.

Ensuite, le *spillover* a permis de montrer que l'intégration industrielle, comme le SCAF, échoue face à la réalité régaliennne. Le transfert de l'intégration économique fonctionne moins dans le cadre de la sécurité nationale. Dans une conception réaliste néoclassique, les intérêts nationaux sont privilégiés. Ceci est illustré par le dilemme du prisonnier appliqué au projet du SCAF. Nous avons également vu comment le *path dependency* créé par les institutions est incompatible avec les nouvelles exigences du monde multipolaire.

Enfin, la sous-section dédiée aux facteurs limitants a révélé deux verrous, l'unanimité comme frein interne, et la dépendance à l'OTAN comme frein externe, créant un paradoxe. L'unanimité bloque l'UE dans une logique intergouvernementale qui n'est pas adaptée au monde multipolaire, seulement une réforme demandant elle-même l'unanimité, apparaît impossible. Le réalisme néoclassique a permis de comprendre les

variables intermédiaires comme filtre des pressions externes. Ces entraves confirment que la recomposition des rapports de puissance est interprétée différemment en fonction des cultures stratégiques. Le développement de l'autonomie stratégique nécessite ainsi un dépassement institutionnel et culturel pour être converti en capacité unifiée.

3. Confrontation des cultures stratégiques française et allemande

Tout au long de cette analyse, nous avons mis en avant le fait que l'Allemagne et la France convergent largement concernant le diagnostic de menace. Cependant, la traduction politique diverge. Les français cherchent la liberté d'action, alors que les allemands privilégient la compatibilité avec l'Alliance. Dans ce troisième chapitre, nous montrons un écart d'interprétation. Si le développement de l'autonomie stratégique se heurte aux limites capacitaires et institutionnelles mises en avant précédemment, il convient d'examiner la manière dont ces limites sont interprétées au niveau national.

L'étude des cas français et allemand permet d'aller plus loin que le niveau général de l'analyse européenne, car elle met en évidence les différences entre les cultures stratégiques. Celles-ci structurant concrètement la mise en œuvre de l'autonomie stratégique, cette comparaison révèle des divergences portant sur différentes dimensions. Elle permet également d'apporter des éléments importants dans la réponse à notre question de recherche, en montrant qu'un même environnement sécuritaire produit des réponses nationales différentes. Ainsi, nous serons en mesure de comprendre comment la recomposition des rapports de puissance impacte le développement de l'autonomie stratégique, directement en analysant ses impacts sur ces deux États.

3.1. La culture stratégique française

a. De l'indépendance gaullienne à l'autonomie stratégique contemporaine

Suivant notre analyse des documents et discours officiels français, il est possible de dire que la culture stratégique française repose sur une volonté d'indépendance nationale, tout en ayant un rôle moteur dans le développement de la défense européenne et à renforcer ses capacités de résilience (LPM, 2024).

D'abord, la dissuasion nucléaire avancée est au centre de sa culture (Téterchen, 2025), étant le seul État membre de l'UE disposant d'ogives nucléaires. Elle soutient une utilisation strictement défensive, et la reconstruction de ses principes stratégiques à partir de ses intérêts de sécurité, ainsi que de ceux du continent (Macron, 2026a, 2026b). La France maintient la décision d'emploi mais intègre la dimension européenne dans sa doctrine, prouvant que ses intérêts ont donc eux-mêmes une portée continentale. Ceci lui permet de maximiser sa sécurité relative (Gilpin, 1981). Le Président affirme qu'il n'hésitera jamais à prendre les décisions qui seraient

indispensables à la protection des intérêts vitaux français, et donc également européens. En outre, il met en avant la nécessité de développer des capacités conventionnelles (2026). Cette interprétation des menaces externes du système anarchique par les perceptions présidentielles incarne le réalisme néoclassique, dans la mesure où les pressions extérieures sont filtrées par des données internes (Rose, 1998).

Le fait que la France se réserve la décision d'utilisation de l'arme nucléaire peut être interprété comme un mécanisme de contournement du blocage causé par l'unanimité, s'inscrivant dans une logique néo-institutionnelle. Effectivement, même si la France prend compte des intérêts continentaux, remettre ce pouvoir de décision au niveau européen empêcherait la prise de décision même en raison du verrou interne. Ce contournement permet de préserver la crédibilité d'une décision qui repose sur la rapidité.

Ensuite, cette logique est renforcée par l'épaulement stratégique, auquel participent plusieurs États dont l'Allemagne, qui permet d'étendre la crédibilité de la dissuasion sans en européaniser la commande. Ainsi, l'Europe n'est pas détentricice de l'arme nucléaire, mais participe à la construction d'un environnement qui élargit l'effet dissuasif français. L'épaulement stratégique montre que la France souhaite internationaliser l'effet de sa dissuasion sans renoncer au monopole de la décision

En effet, en restant strictement nationale, la décision nucléaire traduit une culture stratégique où la légitimité ultime de l'usage de la force ne peut être déléguée. Dans cette perspective, l'autonomie française n'implique pas de rupture avec les cadres européens. Ils sont plutôt considérés comme multiplicateurs de puissance. Ceci peut être compris comme une recherche de puissance pour maximiser la sécurité française, au sens du réalisme offensif de Battistella et al. (2019). Ce positionnement est pris en réaction aux grandes puissances adoptant une politique offensive, tentant d'atteindre l'hégémonie. La France se retrouve confrontée au risque de conflit armé, ainsi elle cherche à se protéger en élargissant sa souveraineté sans pour autant la diluer (Little, 2007; Macron, 2025, 2026a).

Enfin, ce refus de subordination complète à un allié extérieur n'est pas né à cause du contexte actuel, mais s'inscrit dans une tradition d'indépendance et de liberté d'action. De Gaule adoptait la vision réaliste d'un monde international au sein duquel prend place une bataille permanente entre les intérêts nationaux (Colard, 1975). Celui-ci

comprendait l'indépendance nationale comme un moyen d'expression politico-juridique de la France en dehors de ses frontières, et la coopération internationale comme un complément à l'indépendance nationale. La RNS, la LPM, et les discours présidentiels, insistent sur l'indépendance de la dissuasion nucléaire, comme prolongement de la tradition. En mettant la priorité sur la centralité de la décision nationale et la coopération européenne, le président français poursuit cette idée réaliste, prenant place dans un système international comme un espace de compétition (Macron, 2025). Le *path dependency* permet de comprendre ce prolongement comme une suite logique aux institutions qui ont formé le paysage politique français (Duval, 2025). Les héritages orientent encore les choix contemporains, qui ne sont donc pas uniquement un produit de la crise actuelle.

b. L'autonomie stratégique comme multiplicateur de puissance

La coopération internationale constitue alors un levier pour renforcer la souveraineté française, car elle permet d'élargir les effets de sa dissuasion nucléaire. Ainsi, dans cette sous-section, nous examinons la manière dont la France comprends l'autonomie stratégique européenne dans un cadre de multiplicateur de puissance.

Comme nous l'avons vu dans la section portant sur l'ambiguïté des moyens du deuxième chapitre de l'analyse, la France adopte une vision souverainiste concernant l'autonomie stratégique européenne. Elle cherche notamment à développer une BITDE dans l'objectif de bâtir une chaîne de valeur souveraine indépendante (Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, 2025) et de maintenir une souveraineté industrielle. Concernant la souveraineté décisionnelle, la France décide de maintenir le contrôle ultime sur les choix stratégiques, notamment en matière de nucléaire. Le SCAF est un exemple d'instrument d'élargissement de la marge de manœuvre français, tout en gardant sa souveraineté. Ce projet peut être lu comme une stratégie qui vise à accroître la capacité d'action française, dans le cadre européen. Il est tout de fois nécessaire de noter que le SCAF est sujet à des tensions concernant la préservation de la souveraineté (cfr. *Infra*).

Ainsi, pour la France, le développement de l'autonomie stratégique européenne représente une opportunité de levier de puissance, celle-ci passant par le maintien de la souveraineté, tout en coopérant au-delà de ses frontières nationales. Cette logique se comprend à travers le réalisme néoclassique, en raison du filtrage des données externes par les variables internes, telles que les perceptions présidentielles. Elle peut

également être lue à partir d'une logique de *path dependency* néo-institutionnelle étant donné que les valeurs centrales à la culture stratégique française ne découlent pas toutes du contexte actuel. En effet, nous avons pu mettre en avant l'impact de l'héritage gaullien sur la lecture française de l'environnement sécuritaire.

3.2. La culture stratégique allemande

a. Fondements

La culture stratégique allemande cherche la conciliation des responsabilités historiques avec la nécessité d'assurer le rôle de fournisseur de sécurité crédible au sein de l'architecture transatlantique.

Premièrement, le multilatéralisme est un des fondements les plus importants de sa culture. L'Allemagne prône un leadership fondé sur le partenariat et écarte toute possibilité d'agir seule (Merz, 2026). Ainsi, une de ses priorités est le renforcement de l'Europe. Elle affirme effectivement, par exemple, mettre au service de la liberté européenne sa puissance économique. La Stratégie de Sécurité Nationale de 2023 assure également que la politique allemande de sécurité et de défense n'est concevable uniquement en collaboration avec ses alliés et partenaires. Cette importance donnée au multilatéralisme s'inscrit dans le cadre du retour de la guerre en Europe. L'Allemagne considère l'invasion russe comme la première menace à sa survie, et à celle de l'UE.

Cela lui permet de défendre ses intérêts sur la scène internationale, puisque pour sa pérennité, elle considère que la collaboration avec ses alliés en est une composante prioritaire. L'Allemagne cherche à développer une coopération plus forte au sein des États membres de l'UE afin de faire face à la crise géopolitique au sens d'Ikenberry (2024), c'est-à-dire, le retour de la rivalité entre les grandes puissances. C'est pour cette raison que le réalisme néoclassique permet de comprendre cette priorité donnée au multilatéralisme. De la même manière dont nous l'avons mis en avant pour la France, l'environnement sécuritaire et les menaces qui en découlent sont interprétées de façon variable en fonction des perceptions des décideurs (Rose, 1998). Contrairement à Paris, Berlin ne conçoit pas l'UE comme un levier de puissance, mais plutôt un moteur du renforcement de l'interopérabilité.

C'est dans ce contexte qu'elle soutient également un renforcement de l'alliance transatlantique. Les objectifs de capacités allemands au sein de l'OTAN et les objectifs de capacités nationaux sont harmonisés (Gouvernement fédéral, 2023). Elle entend étendre sa puissance, en renforçant celle de l'OTAN.

Deuxièmement, l'Allemagne a pour objectif de transformer la *Bundeswehr* en armée conventionnelle la plus puissante et performante de l'Europe, en tant que pilier de la défense en Europe, le tout dans le but de répondre aux objectifs de planification de l'OTAN (Ministère fédéral de la défense, 2025). Ce faisant, elle redéfinit son nouveau rôle en matière de politique de sécurité et assume des charges supplémentaires (Gouvernement fédéral, 2023). Ceci s'inscrit dans un renforcement du poids stratégique de l'Allemagne aux yeux de ses alliés, et en particulier des États-Unis.

C'est ainsi que nous pouvons dire qu'elle souhaite se faire percevoir de manière différente par les acteurs externes. Consciente du poids joué par les perceptions et variables internes au sens réaliste néoclassique, elle a pour objectif d'être considérée comme une puissance stratégique, au sein de l'UE et de l'OTAN.

De plus, en inscrivant la *Bunderswehr* comme faisant partie d'un pilier de l'OTAN, non seulement l'Allemagne peut projeter sa puissance de manière multilatérale, elle bénéficie également de la puissance des alliés. En effet, elle prône une dissuasion, telle qu'entendue par la France. Même si la décision nucléaire appartient entièrement au président français, l'Allemagne possède d'un pouvoir de dissuasion. Étant donné que les français considèrent la dimension continentale dans leur intérêts, la recherche de pérennité de l'Allemagne en fait partie. Elle accepte de ne pas avoir le pouvoir de décision directe, sachant qu'elle n'en a pas besoin pour posséder un pouvoir de dissuasion. C'est également pour des raisons historiques qu'elle ne cherche pas à posséder la décision nucléaire.

Troisièmement, la conscience historique de l'Allemagne explique sa culture de retenue. Dans chacun des documents allemands officiels analysés dans le cadre de ce travail, est mentionné la responsabilité historique que détiennent les allemands. Merz (2026) affirme que l'histoire incite l'Allemagne à toujours penser en termes européens lorsqu'il s'agit de la définition de ses objectifs. Actuellement, ses intérêts consistent en le dépassement de la politique étrangère allemande qui, jusqu'ici, était considérée comme excessivement normative. Merz dénonce effectivement un écart entre aspirations et moyens. La complexité de ce dépassement se trouve dans les limites posées à l'Allemagne, par l'Allemagne. Pour des raisons impérieuses, l'idée qu'il fallait contenir le pouvoir allemande était profondément ancrée dans la pensée.

C'est alors qu'il s'agit de trouver un milieu entre le développement de puissance, dans le respect des contraintes posées par la mémoire historique. Le développement de la *Bundeswehr* dans un cadre multilatéral offre exactement cela, une opportunité d'augmenter sa puissance, sans contredire sa perception d'elle-même.

Cette approche pragmatique lui permet de rompre avec une Allemagne purement civile, à l'image du pragmatisme européen. Manners (2002) permet d'analyser ceci comme une réponse au réalisme structurel. Berlin se voit imposer la nécessité d'une sécurité collective dont la responsabilité est partagée. En cela, le *hard power* est considéré comme un instrument légitime afin d'assurer sa pérennité, et pour passer au développement d'une résilience matérielle.

b. Interopérabilité

« Interopérabilité » est le maître mot de la culture stratégique allemande. Les capacités interconnectées doivent permettre d'agir de manière fluide à travers les différentes dimensions de la défense, avec ses alliés. Elles doivent être en mesure de mettre en place les *multi-domains operations* dans le cadre de l'OTAN (Gouvernement fédéral, 2023). Son objectif est celui de rendre les armées nationales compatibles entre elles, tout en évitant les doublons avec l'OTAN.

En harmonisant les doctrines, procédures, et équipements au sein de l'OTAN ou de l'UE, les États rendent leur action plus efficace. Cette supposition de normes communes, de routines partagées et d'une certaine convergence des cultures stratégiques, peut être lue sous un angle constructiviste au sens de Klotz et al. (1999). Grâce à une représentation partagée de la sécurité, l'interopérabilité dépasse le simple cadre technique. La culture stratégique allemande peut ainsi être comprise comme le produit d'une socialisation historique, au cours de laquelle elle a défini sa sécurité à travers les alliances et la coopération. La manière dont l'Allemagne se perçoit la pousse à penser sa sécurité en termes coopératifs.

3.3. Synthèse comparative : convergence ou friction ?

À présent, les cultures stratégiques allemande et française ont été explicitées. Il convient d'analyser quelles en sont les convergences et divergences. L'objectif de cette sous-section est celui de mettre en évidence le fait que les mêmes paramètres sécuritaires de l'ordre international peuvent produire des réactions variées, qu'elles soient similaires ou non. À certains égards, pour des raisons identitaires, les deux adoptent une même posture. Cependant, le développement de l'autonomie stratégique européenne exacerbe certaines tensions déjà existantes, notamment dans le secteur de la concurrence industrielle.

a. Convergences

D'abord, le diagnostic d'une crise de l'ordre libéral constitue une convergence entre la France et l'Allemagne. Celle-ci pousse les États européens à développer leur autonomie stratégique. Lors de leurs discours, Merz et Macron qualifient une nouvelle phase de guerres et un système international caractérisé par le retour des politiques de grandes puissances. Alors que la France considère qu'au plan géopolitique prend place une période de rupture, l'Allemagne évoque une *Zeitenwende* pour décrire un changement d'époque (Téterchen, 2025). Les documents officiels de ces deux États considèrent la Russie comme la plus grande menace à l'heure actuelle pour la pérennité de l'UE. En réaction à ces menaces, les deux s'accordent sur la nécessité de la constitution d'une forme de souveraineté européenne concernant le domaine militaire et stratégique (Deschaux-Dutard, 2025).

De plus, les citoyens français et allemands partagent aussi des convictions. 40% des français et 55% des allemands soutiennent une augmentation des dépenses de défense (*Ibid.*), ce qui est en ligne avec le souhait des deux États à contribuer à l'OTAN à hauteur de 2% de leur Produit Intérieur Brut (PIB).

Le réalisme offensif permet de comprendre cette convergence d'interprétation et réaction à la menace. Au sens de Little et Mearsheimer, celui-ci désigne le comportement qu'adopte un État confronté à un risque de conflit armé, découlant par la pratique des grandes puissances et leur politique offensive. La Russie et les États-Unis, ainsi que la Chine dans une mesure industrielle, mettent en place des politiques offensive à l'égard de l'UE. La France et l'Allemagne partagent l'intérêt d'assurer leur survie dans ce contexte, à travers le développement de l'autonomie, même si cela peut prendre des formes divergentes. Il est également important de comprendre

l'Allemagne et la France comme deux États partageant une culture occidentale. Ainsi, l'affaiblissement de l'ordre dans lequel prééminait l'occident (Ganapathy-Doré, 2015), tous deux cherchent à empêcher son déclin

Ensuite, ils partagent également la vision de la règle de l'unanimité dans le domaine de la défense comme un verrou interne, empêchant le développement de l'autonomie stratégique. Ils préféreraient permettre une réforme des traités appliquant le vote par majorité qualifiée au sein des institutions (Rochetin, 2024). Ils reconnaissent le besoin de dépasser le principe du plus petit dénominateur commun, perçu comme un blocage (Networks & Deyl, 2026). Effectivement, cela renforcerait l'action de l'UE (Benton, 2026), et contournerait la difficulté d'atteindre l'unanimité qui vient avec l'élargissement. Ce blocage montre une contradiction entre l'environnement sécuritaire qui exige une action rapide, et une institution qui n'est pas conçue pour cela.

L'apparition de convergences dans ce domaine relève également de la lecture constructiviste, permettant une analyse de l'identité européenne. Effectivement, les productions institutionnelles, tels que les documents analysés dans le cadre de ce mémoire, montrent que les croyances et idées produisent des interprétations de la place et les objectifs des acteurs militaires nationaux (Pajon, 2003). La convergence s'explique également par le souhait des deux États du bon fonctionnement des institutions démocratiques, centrales aux valeurs occidentales. Ainsi, Pajon (2003) explique que des officiers allemands et français parviennent à établir des objectifs communs. Le partage d'une culture tournant autour du multilatéralisme (Klotz et al., 1999) les pousse à concevoir l'autonomie stratégique comme une réponse à leur diagnostic commun.

b. Divergences

Cependant, il est incorrect d'affirmer qu'allemands et français convergent entièrement au sujet de la défense européenne. Alors qu'ils sont d'accord sur le diagnostic et le développement de l'autonomie européenne comme réponse au vide stratégique mis en exergue par la crise de l'ordre libéral, certaines divergences persistent et en bloquent le procédé.

D'une part, la France perçoit l'autonomie stratégique comme un levier de puissance, et une stratégie permettant d'accroître sa capacité d'action, tout en restant dans le cadre européen. Nous avons mobilisé le réalisme néoclassique dans ce chapitre pour

comprendre cela, puisque c'est le filtrage par les variables internes influant les perceptions qui régissent la réaction française. La logique de *path dependency* (Duval, 2025) permet aussi de prendre compte du poids que joue encore l'héritage gaullien sur la lecture française de l'environnement sécuritaire.

D'autre part, l'Allemagne considère que l'interopérabilité prime. Des capacités interconnectées sont le moteur d'une action fluide avec ses alliés. Il ne s'agit pas de développer ses propres capacités dans l'objectif de gagner de puissance, mais plutôt de permettre un approfondissement de la coopération. La culture stratégique de l'Allemagne est fortement influencée et dictée par son histoire. Au sens du constructivisme, elle s'attribue le rôle d'une puissance responsable, agissant uniquement de manière multilatérale. Elle souhaite marquer une cession entre son passé et l'identité qu'on lui a attribué lors de la seconde Guerre mondiale.

Il s'agit également d'une divergence concernant la place accordée à l'OTAN. La France comprend l'autonomie stratégique comme un renforcement de la capacité européenne à agir par elle-même, en réduisant les dépendances et en consolidant la souveraineté de décision (Macron, 2026a). L'Allemagne considère que l'autonomie stratégique doit rester compatible avec l'OTAN de façon à ne pas la remettre en cause, puisqu'elle demeure centrale pour la défense collective (Merz, 2026). Concernant la dissuasion, Paris la met en avant comme un instrument central, là où Berlin insiste plutôt sur une résilience et préparation commune.

Cette divergence impacte leur coopération dans le cadre de l'autonomie stratégique puisqu'elle peut constituer un blocage dans le développement de certains projets, tels que celui du SCAF dont nous avons pris l'exemple plus tôt dans ce travail. Selon Deschaux-Dutard (2025), cette divergence de vision tend à induire de la concurrence au sein des industries nationales de défense. Cette concurrence concerne directement la manière dont les deux États fonctionnent en interne dans le domaine de l'industrie de la défense. L'État français joue un rôle central dans celui-ci et évite « autant que possible les achats sur étagère » (Deschaux-Dutard, 2025, p.436). Alors que l'État allemand repose son industrie de défense sur le secteur privé, et accepte d'acheter « sur étagère ». C'est effectivement ce que l'analyse des documents officiels nous a permis de mettre en avant. L'Allemagne perçoit même l'avantage de renforcer l'engagement américain dans la défense européenne à travers l'achat de matériel auprès de Washington.

Les interprétations différentes par les filtres internes se comprennent grâce à la lecture réaliste néoclassique de Rose (1998). Même si les allemands et les français partagent un même diagnostic d'un ordre libéral menacé par le retour de la politique des grandes puissances, et la nécessité de développer les capacités européennes, ils ne s'accordent pas sur la manière d'y parvenir. Ayant chacun des variables internes qui leur sont propres, leur perceptions du monde et de ses acteurs varient. Là où la France perçoit l'utilité d'étendre sa puissance à travers l'instrument européen, l'Allemagne perçoit une meilleure utilité à renforcer l'Alliance en européanisation ses capacités.

3.4. Conclusion du troisième chapitre

Somme toute, ce dernier chapitre de l'analyse avait pour but de démontrer que l'Allemagne et la France observent tant des convergences, que des divergences. Alors que les convergences constituent un moteur au développement de l'autonomie stratégique européenne, les points de friction l'empêchent et forment des blocages.

Les convergences que nous observons découlent principalement d'une identité européenne partagée, et menacée par la crise de l'ordre libéral. Les deux ont autant intérêt que l'autre à maintenir l'ordre unipolaire, garantissant l'engagement américain dans la défense européenne. L'état de crise de l'ordre libéral ne fait pas débat entre les deux, selon les documents officiels allemands et français. Le réalisme offensif permet de mettre en avant un besoin de défendre sa pérennité en tant que puissances occidentales face aux politiques des grandes puissances, pour expliquer la recherche du développement de l'autonomie européenne comme stratégie de survie.

Allemands et français partagent l'avis de la nécessité de développer l'autonomie en réponse à cette crise, mais se heurtent dans certaines dimensions. En effet, la concurrence industrielle représente un frein important dans leur coopération dans le secteur de la défense européenne. Même si une identité européenne occidentale est partagée, les identités nationales consistent en un filtre des pressions externes. Ainsi, les interprétations et réponses seront différentes, pouvant aller jusqu'à former un blocage dans l'évolution de l'autonomie, comme ce fut le cas concernant le SCAF.

IV. RÉSULTATS

L'analyse a permis la mise en évidence d'une convergence forte entre la France et l'Allemagne concernant le diagnostic sécuritaire, ainsi qu'une divergence sur les instruments politiques et capacitaires. Nous avons également mis en avant la recomposition des rapports de puissance comme un signe d'une crise de l'ordre libéral. La réponse à la question de recherche est composée de trois résultats, de convergence, de divergence, et de blocage institutionnel et stratégique.

1. Convergence

L'analyse des documents officiels français, allemands, et issus des institutions européennes, montrent un accord général quant à la crise que traverse l'ordre international. Nous parlons de crise puisque les recompositions des rapports de puissance prenant place sont caractérisés de menaces. En réponse à cette crise, nous notons également une convergence quant à la nécessité de développer une autonomie stratégique européenne à travers les trois niveaux analysés.

1.1. Diagnostic d'un ordre en crise

Concernant les évolutions de l'ordre international, l'actualisation de la LPM française décrit un environnement dans lequel « les équilibres géostratégiques sont désormais plus instables et plus brutaux » (p.3), entraînant une rupture profonde puisque « la conflictualité n'est plus réglée par le droit international » (p.6). À travers l'analyse des documents français, nous remarquons une dénonciation de la perte en légitimité des mécanismes multilatéraux garantissant le respect du droit international. Cette crise implique un risque pour la pérennité européenne puisque « quand il n'y a plus de règles, c'est la loi du plus fort qui l'emporte » (Macron, 2025, paragr. 7). Merz partage l'avis de Macron en affirmant que « nous sommes entrés dans une nouvelle phase de guerres et de conflits ouverts » (2026, paragr. 3). De plus, la Stratégie de Sécurité Nationale considère également que l'ordre international est sous pression de la « multipolarité croissante et une rivalité stratégique, [engendrant] volatilité, incertitude et instabilité » (Le Grand Continent, 2026, paragr. 32).

Au niveau de l'UE, c'est le même discours. La Boussole Stratégique qualifie l'environnement sécuritaire de « plus hostile » en raison du « retour de la guerre en Europe [et d'une] crise du multilatéralisme [qui conduisent] à ce que les relations entre États soient de plus en plus d'ordre transactionnel » (Conseil de l'Union Européenne, 2022, p.11). Tout comme les français et allemands, von der Leyen note que « notre

ordre international fondé sur des règles est en train de s'éroder, et nos institutions mondiales sont devenues moins efficaces » (von der Leyen, 2024, p.33).

1.2. La menace russe et chinoise

D'abord, concernant la menace russe. Dans la Revue Nationale Stratégique française de 2025, la première menace est celle de la Russie, dont l'invasion de l'Ukraine « a marqué le retour des guerres qui pourraient être imposées à la France et à l'Europe ». C'est la menace la plus pesante sur l'UE puisque « nous sommes à portée [des tirs Orechnik] » (Macron, 2026b, paragr. 16). Cette menace est un des effets de la crise du multilatéralisme, car la Russie a « dératifié le traité d'interdiction sur les essais nucléaires » (Macron, 2026a, p.6). En 2024, le ministre de la défense allemand considérait que « la Russie représente une menace [...] pour l'OTAN [traduction] » (Pistorius, 2024, paragr. 2). Au-delà de la menace à la paix que représente l'invasion russe, la Russie « est depuis longtemps passée à une économie de guerre et poursuit son réarmement [et] nous ne devons pas croire que Poutine s'arrêtera aux frontières de l'Ukraine » (*Ibid.*). La Résolution parlementaire sur le *White Paper* (2025) confirme que la « la Russie est la menace la plus importante et directe à la sécurité de l'UE [traduction] » (Parlement Européen, 2025, paragr. 5).

Ensuite, la France note également la menace que représente la Chine et ses évolutions en termes technologiques. Sa « nette accélération du renforcement de l'outil militaire » et son « assertivité croissante » (p. 14) produit un « durcissement des rivalités de puissance » (p. 12) se traduisant par une hausse en nombre et en intensité des conflits dans le monde (Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, 2025). C'est également ce qui est mis en avant dans la Résolution sur le *White Paper*, puisque la Chine « apparaît prête à compromettre la coopération transatlantique et de coopérer avec la Russie [traduction] » (Parlement Européen, 2025, paragr. 5). Le chancelier allemand possède la même lecture quand il dit que « la Chine affirme sa prétention à la puissance mondiale [pouvant] dans un avenir proche [...] affronter les États-Unis sur un pied d'égalité militaire » (Merz, 2026, paragr. 6). La menace dans le contexte actuel concerne « les matières premières, les technologies et les chaînes d'approvisionnement [qui] deviennent des instruments de pouvoir dans ce jeu à somme nulle que se livrent les grandes puissances » (paragr. 13).

1.3. L'autonomie stratégique européenne nécessaire

Enfin, ressort de l'analyse un point de convergence quant à la nécessité de développer l'autonomie européenne dans ce nouvel environnement sécuritaire pour faire face aux menaces, expliquées ci-dessus. Effectivement, « la réorganisation du monde par les grandes puissances s'opère plus rapidement et plus profondément que nous ne pouvons nous renforcer » (Merz, 2026, paragr. 25). Tout en reconnaissant la menace posée par les nouveaux paramètres du paysage sécuritaire, le chancelier affirme que nous « pouvons le façonner ». En 2022, Scholz mettait l'importance sur le fait que chaque État membre doive prendre ses décisions en fonction de « ce qui est mieux pour notre Union [traduction] » (Scholz, 2022, paragr. 56). La France affirme dans sa RNS avoir comme ambition de favoriser « une culture stratégique commune » et de contribuer « en matière de résilience au développement » de celle-ci (p. 77). Ce besoin de coordination urgent pour faire face aux menaces est partagé par ces deux États membres. Les documents européens partagent ce postulat, tout en ayant conscience de la réalité des différentes cultures stratégiques et du risque que les États membres « préfèrent des solutions nationales aux dépens de possibles solutions européennes [traduction] » (Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité, 2022, p. 1).

2. Divergences

Après avoir mis en avant les convergences entre l'Allemagne et la France concernant le développement de l'autonomie et le contexte dans lequel il prend place, cette section vise à montrer les divergences. Les deux États, dont l'analyse a fait l'objet, ne s'accordent pas sur tous les aspects de l'autonomie. Effectivement, leur culture stratégique traduit les éléments sur lesquels ils convergent, de manière différente au niveau national.

2.1. Priorités

Comme l'environnement stratégique se caractérise par une centralité de l'arme nucléaire dans le jeu des puissances, la France place au centre de sa culture stratégique la « dissuasion comme garantie ultime de la sécurité, protection et de l'indépendance de la Nation » (Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, 2025, p. 35). Puisque c'est le seul État membre à posséder des ogives nucléaires, il dispose d'une puissance dont les autres ne sont pas les décideurs. Effectivement, « la France assumera toujours seule [...] le franchissement délibéré du seuil nucléaire » (Macron,

2026a, p. 5), même si elle affirme intégrer les intérêts européens. En cela, la puissance française est élargie au continent, sans pour autant en partager la souveraineté, reflétant la conception de l'autonomie européenne comme un levier de puissance.

Nous parlons de divergence puisque du côté allemand, l'interopérabilité et « un leadership fondé sur le partenariat » (Merz, 2026, paragr. 28) est la priorité. « Une Europe souveraine est notre meilleure réponse à cette nouvelle ère », sans pour autant « abandonner purement et simplement le partenariat avec les États-Unis » (*Ibid.*, paragr. 33). Effectivement, cet élargissement de l'interopérabilité et garantie de dissuasion, sont placées en priorité au sein de l'Alliance (Stratégie de Sécurité Nationale, 2023). Macron (2026b) propose plutôt de « réduire nos dépendances à tout ce qui est non européen, de [s']équiper [soit] même, le proposer aux autres européens » (paragr. 15).

2.2. La place de l'OTAN

Selon sa RNS, la France perçoit cette focalisation sur l'interopérabilité comme un possible blocage à la rupture de la dépendance aux standards américains (Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, 2025), alors que l'Allemagne considère qu'elle pourrait offrir une forme de contrôle et de coordination des décisions nationales au sein de l'Alliance (Ministère fédéral de la défense, 2025). La tension entre interopérabilité et indépendance réside dans la place qui est accordée à l'OTAN.

Même si l'analyse a montré une convergence en terme de l'objectif final, d'une Europe plus forte, elle a mis en lumière une divergence quant à la finalité politique de l'autonomie et la nature du lien avec les américains. Effectivement, la France insiste sur le fait que « nous devons désormais assurer notre sécurité nous-mêmes » (Macron, 2025) étant donné que « l'hypothèse d'un retrait significatif des capacités américaines du continent européen ne peut plus être écartée » (Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, 2025, p. 29). L'Allemagne entend plutôt développer l'autonomie stratégique en « bâtissant un pilier européen fort et autonome » au sein de l'OTAN (Merz, 2026). L'idée est que l'Alliance doit « devenir plus européenne pour rester transatlantique » (Le Grand Continent, 2026, paragr. 58).

La divergence concernant la place de l'OTAN permet de comprendre celle qui se rapporte à l'autonomie industrielle. L'analyse des documents officiels montre que l'Allemagne, visant l'opérabilité transatlantique tout en soutenant le renforcement de la BITDE, adopte une approche pragmatique qui inclut la « mise en place de

partenariats stables et résilients » (*Ibid.*, paragr. 34). Cette approche vise à permettre des accords avec d'autres acteurs pour garantir sa compétitivité, sans abandonner son partenariat avec les États-Unis (Merz, 2026). Comme nous l'avons vu précédemment, la France affirme sa préférence européenne pour l'industrie de défense (Deschaux-Dutard, 2025; Macron, 2025, 2026b). La divergence réside dans le fait que l'État français est central à la montée en puissance industrielle, qui « doit être le moteur d'un continent européen pourvoyeur de sécurité » (Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale, 2025).

3. Impacts sur l'autonomie stratégique européenne

Lors de l'analyse nous avons mis en avant que les convergences et divergences entre l'Allemagne et la France impactent leur coopération en matière de développement de l'autonomie. Leur positionnement sur différentes dimensions du domaine sert tant de moteur que de frein. Nous avons utilisé l'exemple du SCAF pour illustrer les divergences entre les cultures stratégiques franco-allemandes comme frein au développement de l'industrie de la défense. Elles ont induit une concurrence entre les industries nationales de défense, freinant le procédé menant vers une Europe plus forte. Ainsi, les divergences conditionnent le rythme de développement et les évolutions dans l'autonomie. Effectivement, même si des convergences existent, les désaccords sur le sens de l'autonomie ralentissent la prise de décision. Cependant, les convergences ont également un impact sur l'autonomie puisqu'elles jouent un rôle de moteur. Effectivement, la convergence de diagnostic poussant vers la reconnaissance d'une nécessité à combler le vide stratégique pousse l'Allemagne et la France à coopérer dans ce domaine. Certes, des désaccords persistent sur le chemin politique, la finalité visée est partagée. Cela pousse vers des évolutions et adaptations du fonctionnement de l'UE, rendant légitime le renforcement des capacités européennes.

4. Résumé des résultats

Les résultats montrent une forte convergence franco-allemande au sujet du diagnostic d'une crise de l'ordre international libéral. Cette crise est marquée par l'érosion du multilatéralisme et la montée des menaces russe et chinoise. Tant pour l'Allemagne que pour la France, la Russie représente la menace la plus immédiate. La Chine constitue plus un facteur de rivalité géopolitique, technologique, et économique. Cette même lecture qu'ils portent aux dynamiques internationales les conduit à reconnaître la nécessité de développer l'autonomie stratégique européenne.

Cependant, les résultats mettent également en évidence des divergences sur la signification de l'autonomie capacitaire et industrielle. La culture stratégique française pense l'autonomie comme un instrument de souveraineté permettant de réduire les dépendances et de garantir une capacité d'action. L'allemande l'inscrit dans une logique d'interopérabilité et complémentarité avec l'OTAN. C'est en cela que nous affirmons qu'ils partagent l'objectif d'une Europe plus forte, mais en faisant usage d'instruments différents.

V. DISCUSSION

À présent, cette dernière partie permet d'interpréter les résultats. Nous mettons en avant leurs significations, et en quoi ils apportent une réponse à notre question de départ. La discussion a également pour objectif de montrer les apports et les limites de notre travail, ainsi que ses implications pour les recherches futures.

1. Interprétation des résultats

L'analyse a fait ressortir trois résultats principaux. D'abord, la convergence concernant le diagnostic d'un ordre libéral en crise met en évidence la perception partagée de la menace russe et chinoise, poussant à la reconnaissance de la nécessité urgente de développer une autonomie stratégique pour faire face aux pressions externes. Ensuite, des convergences trouvant leurs racines dans les différentes cultures stratégiques ont montré une mise en œuvre du développement de l'autonomie différente, qui se traduit par une conception des relations transatlantiques et de l'autonomie industrielle divergente. Enfin, ces convergences et divergences ont un impact sur le développement de l'autonomie, que ce soit en tant que moteur ou obstacle.

1.1. La convergence comme moteur

a. Perceptions communes comme légitimation du projet européen

Les résultats montrent que les éléments de convergence entre l'Allemagne et la France constituent un moteur important au développement de l'autonomie stratégique européenne.

Le constat partagé de la fin de l'unipolarité, perçue comme une menace pour la pérennité européenne, favorise la mise en commun de certaines perceptions. La reconnaissance d'un même sentiment de menace conduit ainsi les allemands et français à admettre la nécessité de renforcer une autonomie stratégique. En ce sens, cette convergence constitue un facteur d'impulsion. Effectivement, s'il n'existait pas la perception commune du risque, il n'y aurait pas non plus la même perception d'urgence à coopérer. L'accord sur les perturbations dans l'ordre mondial comme menace ouvre donc la voie à une réflexion commune sur les moyens d'y faire face.

La convergence observée à ces égards est un facteur de légitimation du projet européen. Elle ne crée pas automatiquement une autonomie mais en établit les conditions politiques pour son développement. En étant alignés sur le danger de la recomposition des rapports de force, les documents français, allemands et européens

permettent de confirmer qu'un basculement des dynamiques prend place, au sens de la crise géopolitique d'Ikenberry (2024).

La convergence valide le basculement de l'hégémonie, d'un monde unipolaire à un monde multipolaire. Cependant, elle complète la théorie de la transition hégémonique (Lai, 2011) qui considère que l'hégémon est contesté par des *challengers*. Les résultats montrent que les États-Unis sont à la fois l'hégémon de l'ancien monde unipolaire, et *challenger* de celui-ci. Ainsi, ce travail met en avant que l'hégémon peut être insatisfait de son unipolarité et concurrencer son statut en modifiant sa politique étrangère.

b. De convergence à coopérations concrètes

En conséquence de la perception commune de la menace, les résultats indiquent la fin d'une UE de puissance purement normative. Par exemple, le ReArm Plan cherche à stimuler l'investissement massif dans le secteur de la défense pour renforcer la résilience européenne (Parlement Européen, 2025). En outre, l'identité européenne est également en train d'évoluer en réaction à la convergence mise en avant. Le *hard power* est devenu une composante légitime de sa durabilité (von de Leyen, 2024). La BEI a elle aussi vu des modifications de son cadre légal pour s'adapter à cette nouvelle réalité. En effet, les critères de prêt ont été modifiés afin d'inclure la défense. L'accord franco-allemand sur l'initiative JEWEL, permettant la détection avancée d'un lancement de missile, pose les fondements pour la mise en service d'une capacité opérationnelle d'un système spatial européen d'alerte.

Ainsi, la convergence est un moteur permettant la mise en place de différents projets de coopération européens et franco-allemands dans le domaine de la défense. Cela met en évidence la volonté des deux États à développer une autonomie. Cela ne supprime pas les différences entre les cultures stratégiques, mais crée une base pour l'action commune.

1.2. La divergence comme frein

Alors que les convergences permettent de donner une impulsion au renforcement de l'autonomie stratégique, la réalité se heurte aux différentes cultures stratégiques. Les résultats révèlent des obstacles au renforcement capacitaire. L'objectif final visé est partagé, pourtant, la mise en œuvre est sujette à des désaccords sur les moyens.

a. Frein de la mise en œuvre politique

Les divergences constituent un frein au renforcement capacitaire. En effet, la France et l'Allemagne ne sont pas alignées sur la place à accorder aux relations transatlantiques et cela ralentit le développement. Par exemple, la France recherche la construction d'une BITDE autonome pour se libérer de la dépendance technique aux standards américains. Les programmes tels que le SCAF ont pour objectif de rester dans la course technologique et industrielle. L'Allemagne vise plutôt l'interopérabilité transatlantique, réticente à une intégration supranationale (Ministère fédéral de la défense, 2025).

Cette perception différente de l'opérationnalisation constitue un frein, puisque les allemands seront plus ouverts à renforcer l'interopérabilité euro-américaine au sein de l'Alliance, alors que la France perçoit un plus grand gain à préserver sa puissance nationale. C'est ainsi que le frein apparaît. Berlin perçoit plus d'utilité dans l'interopérabilité, alors que Paris veut réduire les dépendances en développant une BITDE autonome. Ces préférences institutionnelles et industrielles ne sont pas compatibles, par conséquent, la traduction politique est ralentie.

a. Conséquences industrielles et capacitaires

Nos résultats confirment la littérature analysant la coopération franco-allemande comme un moteur du renforcement capacitaire, mais apportent aussi la nuance de frein lorsque les conceptions de souveraineté, des relations transatlantiques et des intérêts industriels divergent. Les théories constructivistes et la logique de *path dependency* permettent de comprendre que les divergences trouvent leurs racines dans des identités nationales différentes. Par exemple, étant marquée par son passé, l'Allemagne envisage son réarmement uniquement au sein d'un cadre multilatéral. De son côté, la France adopte une posture souverainiste, montrant la marque de son héritage gaullien sur sa perception des relations internationales. Ils confirment également la posture du réalisme néoclassique (Battistella, 2012; Rose, 1998), car un même environnement sécuritaire produit chez la France et l'Allemagne deux réponses différentes, influencées par leurs identités, filtres, et perceptions nationales.

En cela, nos résultats montrent que les différentes cultures stratégiques allemande et française provoquent des divergences qui sont source de blocage ou ralentissement, tel que dans le cadre du SCAF. Toutefois, cela ne signifie pas que la coopération franco-allemande est impossible. Mais, elles mettent en évidence le fait que l'autonomie stratégique ne dépend pas uniquement d'un accord sur l'objectif final, une

convergence sur les moyens d'y parvenir est également nécessaire. Ainsi, notre analyse permet d'apporter une nuance au couple franco-allemand comme moteur du leadership technologique européen (Maillard, 2026).

2. Apports et limites de la recherche

Notre analyse a permis de mettre en évidence des tendances en matière de convergence et de divergence franco-allemande comme moteur ou frein de l'autonomie stratégique européenne, comme réponse à la recomposition des rapports de puissance. Avant d'apporter une réponse à notre question de départ, il convient de revenir sur les apports de cette recherche au champ théorique de l'autonomie européenne, tout en en identifiant les limites qui encadrent l'interprétation des résultats.

2.1. Apports

En plaçant la recherche de renforcement capacitaire dans un contexte de recomposition des rapports de puissance, nous sommes en mesure d'établir un lien entre l'accroissement des menaces perçues par l'Allemagne et la France, et l'action capacitaire européenne, tout en précisant la littérature existante à ce sujet. Effectivement, l'analyse des documents allemands, français et européens confirme la théorie soutenant que l'autonomie européenne se développe en réaction aux évolutions sécuritaires.

Nous avons notamment apporté une nuance à la théorie de la transition hégémonique de Lai (2011). Celle-ci postule traditionnellement que l'hégémon est contesté par la concurrence de puissances de second rang. Ainsi, aux premiers abords, nous pourrions dire que l'hégémonie des américains est contestée par la Chine et la Russie. Cependant, suivant l'analyse, ce constat n'est pas entièrement correct puisque nous avons démontré que les États-Unis agissent eux-même en concurrent de l'unipolarité. Ainsi, ils occupent une position duale, à la fois hégémon de l'ancien monde unipolaire, et *challenger* de cet ordre.

L'analyse comparée des cultures stratégiques française et allemande enrichit la compréhension de la coopération et des désaccords. Grâce à une approche réaliste néoclassique, les filtres nationaux traitant les pressions externes ont été mis en avant. Ainsi, la convergence est comprise comme moteur au développement capacitaire européen, en créant les conditions politiques nécessaires au développement d'un même objectif final d'Europe plus forte et résiliente aux chocs externes incarnés par les menaces russe et chinoise, ainsi que les évolutions de la politique étrangère américaine.

Les divergences représentent pourtant un frein à l'atteinte de cet objectif. Cela montre que les convergences actuelles ne suffisent pas. Ce mémoire apporte des exemples montrant que l'autonomie peut se matérialiser grâce aux convergences, ou se heurter à des obstacles trouvant leurs racines dans les divergences.

De plus, le fait d'avoir inclus l'analyse de documents officiels européens confirme le basculement d'une Europe purement normative à une Europe en quête de puissance pour s'affirmer sur la scène internationale. Alors que par le passé elle pouvait dépendre en termes capacitaires sur les États-Unis, elle cherche aujourd'hui une autonomie stratégique, qui s'étend aux domaines de la défense, de l'énergie, de l'industrie, etc. Notre travail a également détaillé comment, même si elle cherche à quitter la pure normativité comme vecteur de puissance, l'UE n'arrive pas à atteindre l'autonomie en raison de blocages institutionnels. L'analyse confirme la recherche au sujet de la modalité de vote à l'unanimité comme un obstacle. Devoir s'accorder au niveau du plus petit dénominateur commun ralenti et bloque la prise de décision dans le domaine régalien de la défense.

C'est alors que, grâce à une lecture néo-institutionnelle, nous avons présenté la dissuasion française comme un mécanisme de contournement de l'exigence d'unanimité. Même si le Président affirme prendre en compte les intérêts continentaux dans la décision nucléaire, ce choix ne sera jamais délégué à une autre instance. Grâce à l'épaullement stratégique, la crédibilité de la dissuasion s'étend, alors que sa souveraineté reste nationale. Cet apport permet d'aborder des décisions nationales comme de possibles instruments de contournement de l'unanimité européenne.

2.2. Limites

Néanmoins, cette recherche présente certaines limites qu'il convient de souligner, afin d'en situer la portée et de préciser les conditions d'interprétation.

D'abord, il est important de noter que cette recherche a comme objet d'analyse un sujet d'actualité. Cela signifie que les conclusions tirées, au moment de son écriture, pourraient évoluer avec le temps. Cependant, elles restent pertinentes pour la compréhension du développement de l'autonomie stratégique, puisque certains facteurs sont figés dans le temps. Ainsi, même s'il existe une possibilité qu'elles soient obsolètes dans le futur, aujourd'hui, elles permettent de répondre à la question de recherche.

Ensuite, le corpus est constitué de discours et de documents de stratégies nationales ou d'ambitions politiques. Cette recherche qualitative ne permet pas de mesurer la mise en œuvre quantitative concrète des politiques énoncées dans les discours et textes, mais plutôt d'en cerner le cadre stratégique des acteurs.

Enfin, même si l'analyse comparée de la France et de l'Allemagne a permis de mettre en avant des divergences entre ces États, pourtant souvent considérés comme des moteurs politiques de l'intégration européenne, ils n'englobent pas l'entière identité des identités culturelles des États membres. Les conclusions de notre recherche ne s'appliquent uniquement à l'Allemagne et la France.

Somme toute, ce mémoire ouvre la voie à la recherche à venir. Il est pertinent de conduire cette même analyse de discours dans le futur, cela permettra de mettre en exergue les évolutions des cultures stratégiques allemande et française. Nous suggérons également de compléter nos apports qualitatifs par une analyse quantitative, afin de cerner la réalité de l'action qui suit les discours. Il est également intéressant de conduire cette analyse qualitative sur d'autres États membres, afin de déterminer les tendances en termes de convergences et divergences au niveau européen.

3. Réponse à la question de recherche

Ce travail a pour objectif de répondre à la question suivante : Comment la recomposition des rapports de puissance dans l'ordre libéral international en crise influence-t-elle le développement de l'autonomie stratégique européenne, en prenant en compte les différentes cultures stratégiques française et allemande ?

Nous proposons une réponse structurée en deux temps.

Dans un premier temps, la recomposition des rapports de puissance dans l'ordre libéral en crise influence le développement de l'autonomie stratégique dans la mesure où elle pousse l'UE à dépasser le cadre d'une puissance purement normative. Elle l'incite à évoluer vers une logique de puissance capacitaire et de résilience stratégique. L'invasion de l'Ukraine par la Russie, la rivalité entre la Chine et les États-Unis, ainsi que le passage à un monde multipolaire, accentuent les risques liés à la dépendance capacitaire de l'UE sur les américains. Dans ce contexte, l'autonomie stratégique apparaît comme une condition de survie et d'adaptation de l'Union dans l'espace international.

Dans un second temps, la prise en compte des différentes cultures stratégiques allemande et française permet de mettre en lumière les débats qui traversent le développement de l'autonomie stratégique européenne. Nous observons une tension entre l'interopérabilité allemande, et la vision souverainiste française. Ceci nourrit des blocages dans le développement de moyens concrets d'action. Cependant, les convergences sur l'état de crise de l'ordre libéral, sert de moteur et ouvre la voie à la coopération dans le secteur de la défense, notamment dans le cadre du projet franco-allemand JEWEL.

En cela, la recomposition des rapports de puissance constitue un catalyseur de l'urgence pour une autonomie stratégique européenne. Celle-ci progresse pourtant sous contrainte, faisant face à des divergences sur la souveraineté, les relations transatlantiques, et les moyens capacitaires.

CONCLUSION

Le présent mémoire a cherché à répondre à une question précise : Comment la recomposition des rapports de puissance dans l'ordre libéral international en crise influence-t-elle le développement de l'autonomie stratégique européenne, en prenant en compte les différentes cultures stratégiques française et allemande ?

Nous avons concentré notre analyse sur la comparaison des cas allemands et français, dans l'objectif de déterminer dans quelle mesure les cultures stratégiques nationales priment sur l'identité européenne. Le filtrage des pressions externes par les variables nationales produit des réponses différentes d'un État à l'autre, permettant de cerner les impacts du bouleversement des paramètres de l'ordre mondial au niveau national.

Pour ce faire, nous avons mené une analyse empirique de documents officiels allemands, français, et européens. À travers une analyse thématique, nous avons pu dégager les tendances en termes de perception de menace, du changement dans l'ordre mondial et de conditions pour un renforcement de l'autonomie stratégique. Ceci a permis de souligner les similarités, les divergences et les évolutions, ainsi que de montrer la façon dont la recomposition des rapports de puissance est interprétée.

D'abord, nous avons confirmé l'idée que la reconfiguration du système international constitue un catalyseur de l'autonomie, qui devient un mécanisme de survie pour l'UE. Dans ce cadre, l'identité européenne bascule d'une puissance purement normative vers une puissance qui réhabilite le *hard power* de manière à concilier son idéal pacifique avec les impératifs du réalisme. Ensuite, l'autonomie stratégique se heurtant aux divergences entre cultures stratégiques nationales, a montré la nécessité d'un dépassement institutionnel et culturel afin de se détacher de la dépendance capacitaire sur les États-Unis. Enfin, les convergences entre allemands et français découlent d'une identité européenne partagée et d'un diagnostic commun de l'ordre libéral en crise. Cependant, les deux cultures stratégiques divergent quant à la place de la souveraineté. Les convergences constituent un moteur de l'autonomie stratégique, alors que les points de friction bloquent le procédé, ralentissant le renforcement capacitaire.

Notre analyse a permis de proposer comme réponse que le développement de l'autonomie stratégique est influencé par la recomposition des rapports de puissance, puisqu'elle pousse l'Europe à dépasser son cadre de puissance purement normative. Le monde multipolaire accentue les risques de la dépendance européenne sur les capacités américaines. De plus, la comparaison des cultures stratégiques allemande et

française permet de préciser la réponse en comprenant les convergences comme moteur et les divergences comme frein au renforcement capacitaire. Ainsi, l'autonomie stratégique progresse sous contrainte.

Les lectures néo-institutionnaliste et réaliste néoclassique du filtrage des pressions externes par les variables nationales constituent l'apport principal de ce travail. Nous avons également nuancé la théorie de la transition hégémonique en proposant les États-Unis comme *challenger* de leur propre hégémonie. Il permet également de comprendre la manière dont les convergences et divergences peuvent servir en tant que moteur ou que frein à l'autonomie stratégique européenne.

Nous notons comme limite à notre travail celle de l'actualité du sujet. Effectivement, la validité au long terme de la réponse proposée ne peut être garantie. Cependant, nous proposons ceci comme ouverture, étant donné que notre analyse approfondie pourrait servir de base comparative dans le futur. Ensuite, concernant les ouvertures à la recherche et ce travail étant qualitatif, nous proposons une voie vers une analyse quantitative. Cela permet de cerner la réalité de l'action suivant les discours. Enfin, l'Allemagne et la France n'englobent pas l'entièreté de l'identité européenne, ainsi l'analyse d'autres États membres permettrait d'élargir l'analyse des interprétations nationales des menaces externes.

ABRÉVIATIONS

- ASEAN : Association des Nations du Sud-Est
- BEI : Banque Européenne d'Investissement
- BITDE : Base Industrielle et Technologique de Défense Européenne
- CECA : Communauté Européenne du Charbon et de l'Acier
- CEE : Communauté Économique Européenne
- FED : Fonds Européen de Développement
- LPM : Loi de Programmation Militaire
- PESCO : Coopération Structurée Permanente
- PSDC : Politique de Sécurité et Défense Commune
- PIB : Produit Intérieur Brut
- RNS : Revue Nationale de Sécurité
- SAFE : Security Action of Europe
- SCAF : Système de Combat Aérien du Futur
- UE : Union Européenne

BIBLIOGRAPHIE

Articles scientifiques

- Battistella, D. (2012). Raymond Aron, réaliste néoclassique. *Études internationales*, 43(3), 371-388. <https://doi.org/10.7202/1012811ar>
- Battistella, D., Cornut, J., & Baranets, É. (2019). Chapitre 4. Le paradigme réaliste. *Références*, 6, 121-168. <https://doi.org/10.3917/scpo.batti.2019.01.0121>
- Baumard, P. (2011). *Le vide stratégique*. CNRS éd. <https://www.geostrategia.fr/wp-content/uploads/2023/07/Le-Vide-Strategique-Baumard-2012.pdf>
- Bertrand, G. (2004). Ordre international, ordre mondial, ordre global. *Revue internationale et stratégique*, 54(2), 99-107. <https://doi.org/10.3917/ris.054.0099>
- Braun, V., & Clarke, V. (2006). Using thematic analysis in psychology. *Qualitative Research in Psychology*, 3(2), 77-101. <https://doi.org/10.1191/1478088706qp063oa>
- Burgdorff, C. (2026). Responsabilité contre autonomie : Le malentendu stratégique franco-allemand à l'heure de Merz. *Institut Montaigne*. <https://www.institutmontaigne.org/expressions/responsabilite-contre-autonomie-le-malentendu-strategique-franco-allemand-lheure-de-merz>
- Cohen-Tanugi, L. (2021). L'Europe comme puissance normative internationale : État des lieux et perspectives. *Groupe d'Etudes Géopolitiques*. <https://geopolitique.eu/articles/leurope-comme-puissance-normative-internationale-etat-des-lieux-et-perspectives/>
- Colard, D. (1975). La Conception Française De L'indépendance Nationale. *Studia Diplomatica*, 28(1), 47-73.
- Courmont, B. (2021). Du moment unipolaire au rattrapage chinois, quel ordre international ? *Revue internationale et stratégique*, 123(3), 55-63. <https://doi.org/10.3917/ris.123.0055>
- Deschaux-Dutard, D. (2018). Chapitre 3. La perspective constructiviste : Le rôle des idées dans l'analyse de la sécurité internationale. *Politique en +*, 57-69. <https://doi.org/10.3917/pug.dutar.2018.01.0057>
- Deschaux-Dutard, D. (2025). La France, l'Allemagne et l'« Économie de guerre » dans le contexte de la guerre en Ukraine: Convergences et dissonances avec l'échelon européen. In *L'Année des relations internationales* (p. 423-439). Éditions Panthéon-Assas. https://shs.cairn.info/article/EPAS_FERNA_2025_01_0423

- Duval, G. (2025). Politique extérieure de l'Europe : Ce qui ne va pas et ce qu'il faut changer. *Institut Jacques Delors*.
- Explorer librement le monde—Traités de Westphalie*. (2025). Ecole ILERI. <https://ileri.preprod-comdev.tech/>
- Falk, R. (2026). World Order. *The Princeton Encyclopedia of Self-Determination*. <https://pesd.princeton.edu/node/696>
- Fortmann, M., & Roussel, S. (1995). *Combler le vide stratégique ? Le multilatéralisme en matière de sécurité en Europe centrale ?* <https://doi.org/10.3406/reval.1995.6413>
- Foucault, M. (2025). L'interdépendance militarisée : Retour de la géostratégie économique. *Revue d'économie financière*, 160(4), 47-60. <https://doi.org/10.3917/e.ecofi.160.0041>
- Ganapathy-Doré, G. (2015). Du tiers-monde au monde multipolaire : L'évolution du paradigme du non-alignement dans la reconfiguration de l'ordre mondial. *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, 42(2), 117-139. <https://doi.org/10.3917/rfhip1.042.0117>
- Gilpin, R. (Éd.). (1981). Stability and Change. In *War and Change in World Politics* (p. 50-105). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511664267.004>
- Giuli, J.-M. de. (2009). Des cultures stratégiques. *Inflexions*, 11(2), 123-136. <https://doi.org/10.3917/infle.011.0123>
- Gray, A., Irish, J., Siebold, S., & Gray, A. (2026). Europe aims to rely less on US defence after Trump's Greenland push. *Reuters*. <https://www.reuters.com/business/aerospace-defense/europe-aims-rely-less-us-defence-after-trumps-greenland-push-2026-02-15/>
- Graz, J.-C. (1999). L'ordre international issu de la seconde guerre mondiale. *Publications d'histoire économique et sociale internationale*, 17-38.
- Grosser, P. (2021). 1989-2021 : Trois lectures de la place de la Chine dans le monde. *Revue internationale et stratégique*, 123(3), 65-76. <https://doi.org/10.3917/ris.123.0065>
- Haas, E. B. (2004). *The uniting of Europe : Political, social, and economic forces, 1950-1957*. University of Notre Dame Press.
- Helwig, N. (2020). EU Strategic Autonomy a Reality Check for Europe's Global Agenda. *Finish Institute of International Affairs*.

- Hervier, L. (2014). Néo-institutionnalisme sociologique. In *Dictionnaire des politiques publiques* (Vol. 4, p. 374-383). Presses de Sciences Po. <https://doi.org/10.3917/scpo.bouss.2014.01.0374>
- Herz, J. H. (1950). Idealist Internationalism and the Security Dilemma. *World Politics*, 2(2), 157-180. <https://doi.org/10.2307/2009187>
- Ikenberry, G. J. (2024). L'ordre libéral international a-t-il un avenir ? *Université Paris 1*.
- Irondele, B. (2002). Défense européenne et sciences sociales : Où en est le débat théorique ? *Revue internationale et stratégique*, 48(4), 79-88. <https://doi.org/10.3917/ris.048.0079>
- Kennedy, P. (1988). *The Rise and Fall of the Great Powers* (Unwin Hyman).
- Klotz, A., Lynch, C., Bouyssou, R., & Smouts, M.-C. (1999). Le constructivisme dans la théorie des relations internationales. *Critique internationale*, (2), 51-62.
- Krause, K. R. (Éd.). (1999). *Culture and Security : Multilateralism, Arms Control and Security Building*. Routledge. <https://doi.org/10.4324/9780203044766>
- Kushnir, I., & Yazgan, N. (2025). *The Neo-Institutionalist Approach*. <https://doi.org/10.1108/978-1-83753-516-320251006>
- Lai, D. (2011). *The Power Transition Theory* (THE UNITED STATES AND CHINA IN POWER TRANSITION, p. 5-28). Strategic Studies Institute, US Army War College. <https://www.jstor.org/stable/resrep12113.7>
- Laïdi, Z. (2008). La préférence européenne pour la norme. In A.-M. Dillens (Éd.), *Mondialisation : Utopie, fatalité, alternatives ?* (p. 113-146). Presses universitaires Saint-Louis Bruxelles. <https://doi.org/10.4000/books.pusl.22960>
- Lefebvre, M. (2021). Europe puissance, souveraineté européenne, autonomie stratégique : Un débat qui avance pour une Europe qui s'affirme. *Fondation Robert Schuman*. <https://www.robert-schuman.eu/questions-d-europe/0582-europe-puissance-souverainete-europeenne-autonomie-strategique-un-debat-qui-avance-pour-une-eur>
- Lemke, D. (1997). The Continuation of History : Power Transition Theory and the End of the Cold War. *Journal of Peace Research*, 34(1), 23-36.
- Little, R. (2007). *The Balance of Power in International Relations : Metaphors, Myths and Models* (1^{re} éd.). Cambridge University Press. <https://doi.org/10.1017/CBO9780511816635>
- Mahoney, J. (2000). Path Dependence in Historical Sociology. *Theory and Society*, 29(4), 507-548.

- Maillard, S. (2026). Merz-Macron, le duo franco-allemand de la dernière chance. *Institut Jacques Delors*. <https://institutdelors.eu/publications/merz-macron-le-duo-franco-allemand-de-la-derniere-chance/>
- Malettke, K. (2001). Les traités de paix de Westphalie et l'organisation politique du Saint Empire romain germanique. *Dix-septième siècle*, 210(1), 113-144. <https://doi.org/10.3917/dss.011.0113>
- Manners, I. (2002). Normative Power Europe : A contradiction in terms? *University of Kent at Canterbury*, 40(2).
- Maulny, J.-P. (2019). Vers une autonomie stratégique européenne. *Revue Défense Nationale*, 821(6), 82-87. <https://doi.org/10.3917/rdna.821.0082>
- Mauro, F. (2019). La défense européenne entre coopération et intégration : De la PSDC à l'armée européenne. *Revue Défense Nationale*, 819(4), 39-48. <https://doi.org/10.3917/rdna.819.0039>
- Mearsheimer, J. J. (1990). Back to the Future : Instability in Europe after the Cold War. *International Security*, 15(1), 5-56.
- Mearsheimer, J. J. (2019). Bound to Fail : The Rise and Fall of the Liberal International Order. *International Security*, 43(4), 7-40. https://doi.org/doi.org/10.1162/ISEC_a_00342
- Meredith, D. (2024). *The changing world order* (Europe and the new world order:, p. 7-8). ODI. <https://www.jstor.org/stable/resrep64427.6>
- Michel, L. (2026). SCAF : l'impasse structurelle d'un projet de défense européen. *Portail de l'IE*.
- Moscovici, P. (2021). Penser et construire l'Europe puissance. *Groupe d'Etudes Géopolitiques*. <https://geopolitique.eu/articles/penser-et-construire-leurope-puissance/>
- Networks, M., & Deyl, D. (2026). Analysis : Good riddance, unanimity. Security matters over procedure. *EU Perspectives*. <https://euperspectives.eu/2026/03/analysis-good-riddance-unanimity/>
- Ng, J. (2026). Sino-centric Multilateralism : China's Order-Building in the Post-Liberal Order. *International Organization and United Nations Studies Specialization*. <https://multilateralism.sipa.columbia.edu/news/sino-centric-multilateralism-chinas-order-building-post-liberal-order>
- Nye, J. S. (1971). *Peace in parts. Integration and Conflict in Regional Organization*. Little, Brown and Company Boston.

- Organski, A. F. K. (avec Internet Archive). (1958). *World politics*. New York Knopf.
<http://archive.org/details/worldpolitics00orga>
- Pacreau, X., & Tannous, M.-N. (2020). Chapitre 1. Comprendre les relations internationales. *Découverte de la vie publique*, 7-33.
- Pajon, C. (2003). L'Europe de la défense et la transformation des identités militaires : Quelle européanisation ? :Le cas des acteurs militaires britannique, allemand et français. *Politique européenne*, 10(2), 148-171.
<https://doi.org/10.3917/poeu.010.0148>
- Pertzinidis, N. (2025). An Evaluation of Neoclassical Realism Theory to Analyse the Decisions of States to Use Military Power to Achieve Their Foreign Policy Goals. *NATO Science and Technology Organization*.
<https://www.sto.nato.int/document/an-evaluation-of-neoclassical-realism-theory-to-analyse-the-decisions-of-states-to-use-military-power-to-achieve-their-foreign-policy-goals/>
- Rochetin, K. (2024). Vers une UE élargie : Une nécessaire remise en cause des règles de gouvernance ? *Les Jeunes Européens France*.
- Rose, G. (1998). Neoclassical Realism and Theories of Foreign Policy. *World Politics*, 51(1), 144-172.
- Schiffino, N., Paye, O., Legrand, V., Jamin, J., Baudewyns, P., & Balzacq, T. (2022). Chapitre 3. L'État. *Hors collection Lettres/Sciences humaines*, 2, 111-163.
- Stark, H. (2021). L'Allemagne, l'éternelle puissance civile. *Allemagne d'aujourd'hui*, 235(1), 17-27. <https://doi.org/10.3917/all.235.0017>
- Téterchen, N. (2025). Convictions fondamentales. Facteurs de la future politique européenne de sécurité et de défense. *Allemagne d'aujourd'hui*, 251(1), 130-139. <https://doi.org/10.3917/all.251.0130>
- Tocci, N. (avec Centre for European Policy Studies). (2007). *Profiling normative foreign policy : The European Union and its global partners*. CEPS.
- Waltz, K. N. (1979). *Theory of international politics*. Addison-Wesley.

Documents officiels européens

- Commission Européenne. (2013). Vers un secteur de la défense et de la sécurité plus compétitif et plus efficace en Europe. *Communiqué de presse*.
https://ec.europa.eu/commission/presscorner/detail/fr/ip_13_734

Conseil de l'Union Européenne. (2022). *Une Boussole Stratégique en matière de sécurité et de défense*.
https://www.eeas.europa.eu/sites/default/files/documents/strategic_compass_fr_4.pdf

European Union External Action. (2020). *De l'intérêt de l'autonomie stratégique européenne*.
https://www.eeas.europa.eu/eeas/de-l%E2%80%99int%C3%A9r%C3%AAt-de-l%E2%80%99autonomie-strat%C3%A9gique-europ%C3%A9enne_fr

Haut Représentant de l'Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité. (2022). *Joint Communication to the European Parliament, the European Council, the Council, the European Economic and Social Committee and the Committee of the regions on the Defence Investment Gaps Analysis and Way Forward*.

Parlement Européen. (2025). *ReArm Europe/Readiness 2030*.

Parlement Européen. (2025). *White paper on the future of European defence*.
<https://eur-lex.europa.eu/legal-content/EN/TXT/?uri=CELEX:52025IP0034>

von der Leyen, U. (2024). *Orientations politiques pour la prochaine Commission Européenne 2024—2029*.
https://commission.europa.eu/document/download/e6cd4328-673c-4e7a-8683-f63ffb2cf648_fr?filename=Political%20Guidelines%202024-2029_FR.pdf

Documents officiels français

Ministère de la défense. (2013). *Livre blanc défense et sécurité nationale 2013*.

Ministère des Armées. (2026). *Actualisation de la loi de programmation militaire : « Aller plus vite et plus loin »*.

Secrétariat général de la défense et de la sécurité nationale. (2025). *Revue nationale stratégique 2025*. <https://www.sgdsn.gouv.fr/publications/revue-nationale-strategique-2025>

Documents officiels allemands

Gouvernement fédéral. (2023). *Une sécurité intégrée pour l'Allemagne : Stratégie de sécurité nationale*.

Le Grand Continent. (2026). *La stratégie qui acte le réveil militaire de l'Allemagne : Texte intégral*.

Ministère fédéral de la défense. (2025). *Concept global de la défense militaire : Stratégie militaire et plan pour les forces armées*.

Rapports

Commission des Affaires Européennes. (2018). *Rapport d'information sur l'Europe de la Défense et son articulation avec l'OTAN*.

Connolly, G. (2020). *2020—Rapport—Montée en puissance de la Chine : Implications pour la sécurité mondiale et euro-atlantique*. Assemblée Parlementaire de l'OTAN. <https://www.nato-pa.int/fr/document/2020-projet-reviser-montee-en-puissance-de-la-chine-implications-pour-la-securite-mondiale>

Discours

Macron, E. (2025). *Discours du Président aux armées le 13 juillet 2025*.

Macron, E. (2026a). *Discours du Président de la République sur la dissuasion nucléaire de la France*. <https://www.elysee.fr/front/pdf/elysee-module-26067-fr.pdf>

Macron, E. (2026b). *Voeux aux forces armées sur la base aérienne 125 d'Istres*. <https://www.elysee.fr/emmanuel-macron/2026/01/15/voeux-aux-forces-armees-sur-la-base-aerienne-125-distres>

Merz, F. (2026). Le tournant gaulliste de Friedrich Merz : Le discours de Munich. *Le Grand Continent*. <https://legrandcontinent.eu/fr/2026/02/13/merz-munich-discours-integral/>

Pistorius, B. (2024). *Discours du ministre fédéral de la Défense, Boris Pistorius*. <https://www.bundesregierung.de/breg-de/service/newsletter-und-abos/bulletin/pistorius-befragung-regierung-2290860>

Scholz, O. (2022). *Address to the Bundestag on Russia's Invasion of Ukraine and Announcement of New National Armament Measures*. <https://www.americanrhetoric.com/speeches/olafscholzstatementtoonukraineandgermanarmament.htm>

Multimédias

Benton, J. (2026). Is the EU ready to drop unanimous voting? *Euronews*.
<https://www.euronews.com/my-europe/2026/04/15/is-the-eu-ready-to-drop-unanimous-voting>

Destrée, N., & Ortiz, V. (2025). La vassalisation de l'Europe à l'ère de la géoéconomie. *Le Vent se Lève*. <https://lvsl.fr/la-vassalisation-de-leurope-a-lere-de-la-geoeconomie/>

National escape clause for defence expenditure. (s. d.). Consilium. Consulté 28 avril 2026, à l'adresse <https://www.consilium.europa.eu/en/policies/national-escape-clause-for-defence-expenditure-nec/>

Tadeo, M., & Liboreiro, J. (2026). La Hongrie bloque un prêt de 90 milliards d'euros à l'Ukraine à cause d'un oléoduc endommagé. *euronews*.

Actes juridiques

Déclaration franco-britannique de Saint-Malo (1998).
https://www.cvce.eu/obj/declaration_franco_britannique_de_saint_malo_4_d_ecembre_1998-fr-f3cd16fb-fc37-4d52-936f-c8e9bc80f24f.html

Résumé

Le présent mémoire a pour objectif de répondre à une question précise : comment la recomposition des rapports de puissance dans l'ordre libéral international en crise influence-t-elle le développement de l'autonomie stratégique européenne, en prenant en compte les différentes cultures stratégiques française et allemande ?

En suivant une analyse thématique de documents officiels européens, allemands, et français, cette recherche dégage les tendances en termes de perceptions des menaces, du changement de l'ordre mondial, et des conditions pour le renforcement capacitaire européen.

À travers différents courants théoriques des relations internationales nous proposons la reconfiguration du système international comme catalyseur de l'autonomie, devenue un mécanisme de survie. L'Union européenne passe ainsi d'une puissance purement normative à une puissance qui accepte le *hard power* comme composante légitime de son identité. Ensuite, nous mettons en avant les convergences et divergences entre les cultures stratégiques allemande et française. Cela permet d'analyser le filtrage des pressions externes par les données nationales.

Mots-clés : autonomie stratégique, culture stratégique, ordre international, réalisme néoclassique, néo-institutionnalisme